

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2967 - LUNDI 17 JUILLET 2017

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2017

Entre accalmie et points chauds



Les Congolais étaient appelés aux urnes, hier, pour élire les députés à l'Assemblée nationale ainsi que les conseillers municipaux et départementaux. Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a accompli son devoir civique à la mairie de Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville.

Si dans les grandes villes du Congo les électeurs ont voté dans le calme, avec un engouement remarquable dans les quartiers sud de Brazzaville, à l'intérieur du pays par contre les opérations électorales ont été perturbées dans certaines circonscriptions du fait des troubles attribués par des manifestants aux questions d'organisation.

À Kéllé (Cuvette-Ouest), le vote n'a pas eu lieu, tandis qu'à Ewo 1, Owando 1, Mbomo et Nyanga, tout a fini par rentrer dans l'ordre. À Kingoué, dans la Bouenza, le matériel électoral a été saccagé la veille par les ninjas, tandis que pour des raisons évidentes de sécurité, la Commission nationale électorale indépendante a décidé du report des élections dans huit circonscriptions du département du Pool où sévissent les miliciens ninjas.

Mais les enjeux de ce double scrutin sont tellement importants que l'on ne peut s'empêcher de mentionner les appels à la vigilance entendus le 16 juillet à Brazzaville parmi les soutiens de plusieurs candidats.

Pages 2,3,4 et 5

JUSTICE

Transparency International citée à comparaître par le chef de l'Etat congolais

La section française de l'ONG américaine Transparency International est poursuivie en justice par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, pour tentative d'escroquerie au jugement dans

le cadre de l'Affaire dite des Biens mal acquis.

Dans un communiqué publié le 15 juillet par le secrétaire général de la présidence de la République, Jean Baptiste Ondaye,

la plainte a été déposée en 2015, auprès du doyen des juges d'instruction de Paris (France) par la voie de Me Jean Marie Viala, avocat du président du Congo.

Transparency International est notam-

ment visée pour falsification et production de faux documents, ce qui, précise le communiqué « rend illégale toute la procédure » dans cette affaire.

Page 7

DANS LA SITUATION DE CRISE

L'ambassadeur Bertrand Cochery rappelle que le Congo peut compter sur la France

Face à la crise financière que traverse le Congo suite à la chute des cours du pétrole, l'ambassadeur de France en République du Congo, Bertrand Cochery, a souhaité que la priorité soit donnée aux dépenses sociales.



Bertrand Cochery délivrant son message./crédit photo adiac

Le diplomate français qui s'exprimait à l'occasion de la fête nationale de son pays, le 14 juillet, a également rassuré le gouvernement sur le soutien de la France pour faire face aux défis les plus prioritaires dans ce contexte difficile. « *Le Congo peut compter sur l'appui de la France pour relever les défis les plus brûlants du moment. La difficulté des temps l'exige...* », a-t-il insisté.

Page 9

ELECTIONS

Une fin de campagne dramatique à Madibou

La campagne électorale en vue des législatives et locales tenues hier sur l'ensemble du territoire s'était terminée par une page sombre à Brazzaville où un accident a fait 7 morts et plus de 80 blessés (légers et graves) lors d'un carnaval du cortège de « l'UDH-YUKI » de Guy-Brice parfait Kolélés à Madibou, dans le huitième arrondissement de la capitale.

ÉDITORIAL

Confirmation

Page 2

ÉDITORIAL

Confirmation

Il est bien évidemment trop tôt, ce lundi 17 juillet 2017, pour dire quel sera le rapport des forces politiques surgi du double scrutin législatif dont le premier tour a été franchi hier sur pratiquement toute l'étendue du territoire national. Mais il paraît évident que l'engouement marqué par le nombre très élevé des candidates et des candidats qui se sont présentés lors de cette échéance ne se démentira pas et constitue donc un véritable tournant pour notre jeune démocratie.

Alors que les oiseaux de mauvais augure prédisaient que les nouvelles générations congolaises se désintéresseraient de la vie politique c'est, en effet, le contraire qui se produit sous nos yeux avec une multiplication des ambitions personnelles et la volonté affichée de jouer un rôle actif dans la gouvernance publique. Même si l'afflux des candidatures a quelque peu perturbé la tenue du premier tour des élections législatives et locales en compliquant singulièrement la tâche de la Direction générale des affaires électorales et plus encore celle des présidents des centaines de bureaux de vote ouverts dans les douze départements que compte notre pays il a témoigné d'un intérêt pour la démocratie qui n'a rien d'artificiel.

L'un des grands enjeux de l'échéance électorale que nous vivons étant celui de la participation des citoyens à ce premier tour de scrutin il convient, pour porter des jugements définitifs, d'attendre la publication des résultats qui interviendra dans les heures à venir. Mais ceci n'interdit nullement de dire dès à présent qu'en bonne logique le vote d'hier modifiera en profondeur le paysage politique congolais car l'opposition comme la majorité devront désormais compter avec les « indépendants » plus ou moins nombreux qui graviteront autour d'eux sans pour autant se fondre dans leurs rangs.

Ainsi que nous l'avons dit ici même à plusieurs reprises, il est probable qu'une nouvelle page de la vie politique de notre pays est en train de s'écrire sous nos yeux, une page qui sera marquée par un engagement plus fort de la société civile dans la conduite des affaires publiques à travers les institutions électives de la Nouvelle République. Reconnaissons que si ce diagnostic s'avère juste chacun d'entre nous devra s'en réjouir.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

Le vote n'a pas eu lieu dans huit districts du Pool

Dans une adresse faite le 15 juillet à Brazzaville, le président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), Henri Bouka a indiqué que les bureaux de vote de huit districts du département du Pool ne seront pas ouverts pour les élections législatives et locales du 16 juillet. Il s'agit notamment des districts de Kindamba, Vindza, Kimba, Mayama, Mindouli, Kinkala district, Mbandza-Ndounga et Goma Tsé-Tsé.

Aux populations, Henri Bouka a fait savoir que l'élection était avant tout un événement de portée nationale qui les concerne au premier chef parce qu'elle a vocation à déterminer le destin de la Nation.

« Il est donc de votre devoir de vous sentir concernés par les deux scrutins qui auront lieu demain dimanche 16 juillet et de faire, par votre esprit de citoyenneté et par votre attachement à la paix, à la concorde nationale, par votre attachement au progrès de l'Etat et de la Nation, que ces élections se déroulent dans un climat de sérénité », a-t-il laissé entendre.

Aux candidats, le président de la CNEI les a invités à prendre toute la mesure de la responsabilité qui les attend et à se comporter avec retenue, hauteur et dignité. « En venant à ces élections, vous devez déjà

vous dire qu'il y aura des élus, à peine 151 ou moins pour ce premier tour; vous serez donc, à la fin de tout le processus 560 candidats à être reca-



Henri Bouka lors de son adresse (DR)

lés. Cela chacun doit l'intérioriser, d'ores et déjà. Pour les locales, vous êtes 81.319 rassemblés dans 1.189 listes pour 1.158 sièges à pourvoir. Vous ne serez que 1.158 à être élus et malheureusement, 80.161 seront recalés », a-t-il ajouté.

Henri Bouka a par ailleurs signifié que gagner ou perdre, c'est la règle du jeu en matière de compétition électorale et tous ceux qui ont fait acte de candidature doivent le comprendre et l'accepter et en définitive s'abstenir de tout comportement, de toute attitude, de tout agissement qui pourrait nuire à la Nation.

Quant aux électeurs, ce dernier les a appelés à être nombreux à se déplacer pour les bureaux de vote. « C'est vous les faiseurs de rois ».

A la force publique mise en mouvement pour encadrer et sécuriser les lieux de vote et les personnes qui se déplacent, Henri Bouka leur a demandé de remplir avec rigueur et professionnalisme leur

mission afin que le processus se déroule sans heurts et que toute velléité de désordre soit découragée et anéantie dans le fort intérieur de chacun.

Rappelons que dans le cadre de ces deux scrutins, les bureaux de vote sont au nombre de 5.581 sur l'ensemble du territoire national.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2017

Le chef de l'Etat a voté à la commune de Ouenzé



Le chef de l'Etat accomplissant son devoir civique

Le président Denis Sassou N'Guesso a placé son bulletin dans l'urne, le 16 juillet, peu avant midi dans l'un des bureaux de vote installés à la mairie de Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, dans le cadre des élections législatives et locales. Il a ensuite échangé avec le président de la CNEI (Commission nationale électorale indépendante), Henri Bouka, arrivé sur les lieux pour la circonstance. Une équipe des observateurs de l'Union africaine à la tête de laquelle se trouve l'ancien Premier ministre malien, Django Cissoko, était également de passage à Ouenzé.

Gankama N'Siah

Un remarquable engouement à Bacongo et Makélékélé

Le 16 juillet 2017 à Brazzaville ; un dimanche électoral vécu différemment selon que l'on se trouve dans l'un ou l'autre des neuf arrondissements de la capitale congolaise. Dans les premier et deuxième arrondissements, Makélékélé et Bacongo, l'afflux des électeurs a été le plus impressionnant, selon un constat fait en mi-journée.

Premier centre de vote visité par notre équipe, la direction locale de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) à Bacongo. Une longue et impressionnante file de militaires en uniforme devant les deux bureaux de vote de ce centre. A l'intérieur d'une salle envahie par les représentants des candidats, quatre urnes sont pleines à craquer, alors qu'il n'est à peine que 12h30.

« Nous étions nous-mêmes surpris de cette présence des militaires. En tout cas, sur 100 électeurs reçus depuis ce matin je peux dire qu'on ne compte qu'environ quatre civils », explique une jeune demoiselle, chef de bureau de vote.

Ces nombreux militaires, poursuivait-elle, viennent de la résidence présidentielle du Plateau Centre-ville, où les inscrits de Mafoua Virgile, y compris le chef de l'Etat, ont été orientés dans d'autres centres de vote, suite à la démolition de tout ce quartier actuellement en réhabilitation.

Les impressionnants afflux d'électeurs ne faisaient alors que commencer, avant d'atteindre leur niveau maximum à Kingouari. Dans une étroite salle d'environ trente mètres carrés étaient disposés trois bureaux de vote. Une salle prise d'assaut par les représentants des candidats qui veillent au grain. Alors que dans la cour, de nombreux hommes et

femmes alignés en trois colonnes de plus de vingt mètres se bousculaient, donnant du fil à retordre à une demi-douzaine d'agents de sécurité.

« Cette promiscuité a même retardé le début des opérations. Plus de trois mille électeurs sont inscrits, mais nous nous sommes retrouvés ici avec des listes incomplètes, y compris des listes additives à attendre. On a été obligé de faire venir la CNEI, mais on n'a pas trouvé meilleur cadre et les votes ont été ouverts et se poursuivent sans trop de passion », confie l'un des présidents de bureau de vote.

Notre tournée d'observation se pour-

du centre, alors que les électeurs, eux, se bousculaient à l'entrée pour accomplir leur devoir civique.

Mais la ronde des centres de vote ne manque pas d'enseignement. Ici, l'on rencontrait des personnels électoraux visiblement dépassés face à des électeurs incapables d'être à la hauteur des exigences du double vote à bulletin unique. « Vous n'avez pas bien fait votre travail de sensibilisation et voilà, personne ne sait comment voter », tempêtait un président de bureau de vote face aux représentants des candidats qui s'agitaient, à l'Institut pédagogique La Boussole, à Makélékélé.



Des urnes quasiment pleines dans plusieurs bureaux de vote (Adiac)

suit et à la maison commune de Bacongo, les membres de la CNEI locale sont dans l'attente de requêtes venues des 19 centres de vote et 39 bureaux de vote que compte cet arrondissement. Le rapporteur de la CNEI, une dame, explique que plus de 37 000 votants sont inscrits dans la circonscription qui attend de démarrer le dépouillement après la fermeture des bureaux prévue après 17 heures. Au premier arrondissement, Makélékélé, la Maison commune abrite deux bureaux de vote bondés. Nous y avons rencontré un ambassadeur en plein échange avec les responsables

« Vous êtes tous tenus de rester dans la salle jusqu'à la fin des opérations », lançait à son tour un agent de la force publique, à l'école de la Poste, face au représentant d'un candidat qui multipliait des sorties pour, semble-t-il, « fumer une cigarette ». « Vous êtes les premiers à crier au voleur, restez en salle », insistait l'homme en uniforme, dont l'attitude décrivait toute la tension que l'on pouvait observer autour des centres de vote le 16 juillet 2017 à travers le Congo.

**Thierry Nougou
et Guy-Gervais Kitina**

LE FAIT DU JOUR

Dès le premier tour !

On a voté hier, au Congo, pour élire les députés à l'Assemblée nationale ainsi que les conseillers municipaux et départementaux. Le double scrutin a mobilisé pendant deux semaines de campagne électorale les candidats investis par des partis mais aussi des indépendants, certains opérant pour le compte de la société civile. Par le passé, cette catégorie de candidats avait donné du fil à retordre aux représentants des partis.

Il est vrai, en revanche, que sous ce statut de candidats « indépendants » œuvrent bien souvent des hommes et des femmes ayant le sentiment d'être brimés par leurs formations politiques, s'ils ou elles ne résistent pas simplement au compromis qui leur est proposé par ces dernières lorsqu'elles estiment que le moment est venu pour les uns, les unes et les autres de passer la main. Au bout du compte la plupart des « indépendants » reviennent grossir les effectifs de leurs partis d'origine, d'où l'absence, depuis lors, de groupes parlementaires constitués sous ce label au sein du parlement congolais.

Ce constat posé, peut-on penser que

la donne changera cette fois ? Rien n'est moins sûr. Mais qui pour prendre ses adversaires de court et l'emporter sans attendre au soir du 16 juillet ? Beaucoup de candidats ont caressé ce rêve. Même si, en effet, les thèmes et slogans portés sur affiches géantes, calicots, banderoles et kakémonos étaient variés, le pari de l'emporter dès le premier tour a été le plus entendu dans les discours développés dans les meetings et relayés par la presse. Comme si dans leur majorité, les candidats redoutaient la fatigante épreuve du deuxième tour, hantés sans doute par les « complots » politiques qu'offre ce moment au travers d'alliances inattendues et parfois jugées contre-nature.

Il va sans dire que gagner dès le premier tour est une chance énorme pour tout candidat à une élection à plusieurs. Cela éloigne le stress, limite les dépenses de campagne, et offre une once de crédibilité à l'élu. Pour les candidats sortants qui franchiront ce cap, il est clair qu'ils auront dès lors récolté la semence de leur précédent mandat. Les tout-nouveaux qui graviront cette échelle avec succès ne

devront pas oublier que commencera alors pour eux l'autre bataille de légitimité que seul le contact régulier avec leur base électorale peut garantir.

Durant la dernière législature, bon nombre d'élus nationaux n'ont eu que le temps de revêtir l'écharpe tricolore, assister à la séance solennelle d'installation des instances de leur chambre et acter leur entrée à l'Assemblée. Au fil des sessions, ils ont migré vers la sortie, ne se présentant au siège du parlement que quand les circonstances l'autorisaient, car nombreux avaient à remplir des obligations extra-parlementaires hors des frontières nationales, laissant l'impression d'avoir été élus pour rien.

Assistera-t-on, une nouvelle fois à cette désobligance des parlementaires à l'égard de l'institution pour laquelle ils se dépensent tant pour en devenir membres ? Les règlements intérieurs des assemblées nationales et locales ne devraient-ils pas inclure l'examen des absences prolongées non justifiées d'élus gratifiés d'émoluments moissonnés sur le sacrifice du contribuable ? Le législateur se contente-

ra-t-il donc de fermer les yeux sur les désertions qui décrédibilisent les institutions nationales ?

Une chose paraît justifier le comportement de certains élus : l'incurie. Sur la foi des observations antérieures du camp parlementaire congolais, étudier les lois, en proposer des nouvelles, réviser les clauses de celles devenues caduques, se pencher sur les dossiers, monter des enquêtes parlementaires, préparer les séances de questions orales avec le gouvernement n'ont-ils pas toujours été le lot de certains députés, sénateurs et conseillers : trop ennuyeux, fastidieux, tueur du temps que l'on devrait consacrer à autre chose, aux affaires, aux tontines, aux escapades, chuchotent-ils.

Alors si c'est avec le même désintérêt que l'on traitera à nouveau les institutions nationales chargées entre autres de contrôler l'action du gouvernement, le futur député, le futur conseiller se rendraient coupables ni plus ni moins d'escroquerie politique à l'égard du peuple-électeur. Et pour cela, gagner au premier tour ou au second moyennant quelque acrobatie ne sera d'aucune gloire.

Gankama N'Siah

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

Aucune fausse note à Bacongo 2

Dans le bureau de vote présidé par Hermann Mizidy, aucune fausse note, hormis un léger retard observé pour un petit déménagement d'une école à une autre dans la deuxième circonscription de Bacongo.

« Nous avons eu des petits problèmes qui ont été aussitôt réglés avec les différents délégués des candidats. En dehors de ça, tout se déroule normalement et dans le calme. La fréquenta-

tants pourrait atteindre la moitié des personnes inscrites. Dans cette circonscription, pour ce premier tour, 9 candidats s'affrontent et une vingtaine de listes pour les conseil-



tion était timide entre 8 heures et midi, mais depuis quelques heures, les électeurs viennent nombreux, parfois en famille », a expliqué, Hermann Mizidy. À 13 heures, lors de notre passage, ce bureau de vote a enregistré une cinquantaine d'électeurs sur les 577 inscrits. Avec l'expérience, le président du bureau de vote a indiqué qu'avant la fermeture, le nombre de vo-

lers locaux. Parmi eux, Donald Fylla, candidat indépendant soutenu par la Dynamique citoyenne pour les solidarités nouvelles « Vumbuka », Tanguy Fouemina du Rassemblement Citoyen (RC), N'Goma Nkounkou Rodrigue du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI).

Nous avons rencontré des élec-

teurs qui ont manifesté le désir d'aller s'exprimer dans les urnes. « J'irai voter. En tant que citoyen congolais c'est un devoir d'aller voter. Ça permet aux institutions de la République de fonctionner et d'aller de l'avant », a assuré un homme, la quarantaine révolue. Entretemps, la ville morte lancée par les autorités a été scrupuleusement respectée comme l'exige un arrêté du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation confirmant l'interdiction aux automobilistes de circuler sur toute l'étendue du territoire national dimanche 16 juillet, jusqu'à la fermeture des bureaux de vote (7h-18h). Seuls les véhicules portant une étiquette « laissez-passer », délivrée par la direction générale de la police étaient autorisés à circuler.

L'interdiction ne s'applique pas aux véhicules du corps diplomatique et consulaire, ni aux services de secours d'urgence. Les marchés et les débits de boissons sont restés par ailleurs fermés. Sur les grandes artères de la ville désormais libre tout au moins pour cette journée ville morte, on pouvait admirer des groupes de jeunes garçons s'exerçant tranquillement au football.

Yvette Reine Nzaba

Makélékélé 3 vote dans le calme avec engouement

A l'école primaire Alphonse-Massamba-Débat de Diata, dans la troisième circonscription électorale de Makélékélé, les onze bureaux de vote ont ouvert tôt.



Dans le calme, des centaines de votants affluaient au fur et à mesure que le temps passait pour départager les douze candidats aux législatives parmi lesquels: le député sortant, Pierre Bassouama (ancien candidat du PRL, actuellement indépendant) et Bonaventure Bounzika (Convention des démocrates républicains). Deux figures de proue dans ce duel électoral dans ladite circonscription pour un siège à l'hémicycle pour lequel les douze postulants sont en lice. Pour les locales, quasiment autant de listes que de candidats aux législatives.

Les électeurs qui départageront l'ensemble des candidats, pour les deux scrutins, ont manifesté plus d'engouement à partir de l'après-midi, à Diata particulièrement où ils ont été plus nombreux à envahir les bureaux de vote pour exprimer librement leurs suffrages en faveur des candidats de leur choix dans cette première expérimentation des élections combinées : législatives et locales au Congo.

Rominique Nerplat Makaya



L'initiative 'l'Afrique qui lit' de UBA débarque au Ghana

Dans le cadre de la poursuite de sa mission d'éduquer et d'autonomiser les jeunes africains, la Fondation UBA, la cellule RSE - responsabilité sociale entreprise de United Bank for Africa (UBA) Plc, a débarquée au Lycée d'Accra au Ghana le mardi, 4 juillet 2017.

L'Initiative 'l'Afrique qui lit' de la Fondation UBA a été lancée en 2011 et a changé la vie des étudiants africains à travers le continent depuis six ans.

Ce projet vise à encourager les enfants dans l'amélioration de leurs compétences en vocabulaire et en communication, par la lecture. A travers l'initiative 'l'Afrique qui lit', la Fondation UBA continue à redynamiser la culture de lecture, en baisse auprès des jeunes africains dans la poursuite de leurs études.

Plus d'une centaine de milliers de copies de livres et de matériels pédagogiques ont été distribués à plusieurs écoles à travers l'Afrique pendant que la Fondation UBA continue à parcourir le continent, dans sa contribution positive au développement des jeunes africains.

La salle de réunion du Lycée d'Accra était remplie par près de 500 lycéens énergiques et enthousiastes déjà en mode lecture tout en préparant leurs examens futurs. Ils étaient désireux de parler de leurs propres ambitions et de lire quelques lignes du roman Les Pêcheurs 'The Fishermen'.

Bola Atta, Directrice par intérim de la Fondation UBA a déclaré aux élèves que la Fondation est toujours désireuse de redonner à la société et de contribuer à la création de plateformes pédagogiques dynamiques pour les générations futures sur le continent.

Elle a encouragé les élèves à lire avec voracité tout en déclarant: 'la poursuite de la connaissance devrait être une activité à vie qui commence à un très jeune âge. Vous devriez lire tout genre de livres afin que vous puissiez explorer et façonner votre propre récit'.

Abiola Bawuah, DG de UBA Ghana qui était également présente à l'événement a conseillé les élèves de prêter beaucoup d'attention aux études. "Ne passez pas tout votre temps collé à vos téléphones portables, trouvez-vous des moments de lecture aussi" a déclaré Bawuah. Le Proviseur-adjoint du Lycée d'Accra, Michael Addo a remercié la Fondation UBA pour la visite et l'aide reçue.

United Bank for Africa (UBA) Plc, Africa's global bank, est déterminé à être une entreprise socialement responsable et un modèle pour toutes les entreprises en Afrique. UBA comprend qu'il existe le besoin d'un contrat social entre la Banque, les communautés dans lesquelles elle exerce ses activités et ses habitants.

A cette fin, en 2006, UBA est devenue la toute première banque au Nigéria à instituer une telle Fondation, La Fondation UBA. En tant que cellule de la responsabilité sociale entreprise - RSE du Groupe UBA, la Fondation UBA s'engage à assurer l'amélioration des conditions socio-économiques des communautés du continent africain en se concentrant sur le développement dans les domaines de l'environnement, l'éducation, l'autonomisation et des projets spéciaux.

LISTE DES PERSONNES A RETROUVER

DATE ACCIDENT	PERSONNES A RETROUVER
14/07/2012	NSONA PHILOMENE
14/01/2013	AKANKE ONDOUMA/ BERTRAND / ELENGA APOUNOU
30/10/2013	ENFANT MVOUDI SEPHORA
19/10/2013	EBOUENET Franck/ MBOMBOLO Tony
18/10/2013	MPARI PASCALINE
09/07/2013	MBEMBI Dieudonné/ NGOLO Héritier
21/11/2013	MAYELA DARLICHE
26/11/2013	KADI SOUNGUI CHARLOTTE
09/04/2013	KIFOUA MOULANGUI GWLADIS CLEMENCE
18/06/2013	MASSAMBA CHARLOTTE/ MBANDA EMILIE
31/10/2012	NGALEBALE CAROLE
22/11/2013	ANTSION DANNY
18/10/2012	NGAMPO GILDAS/ ETOU MELANIE/ NGOKOUBA DESIRE/ NDZON RUFIN/ MOYI
14/12/2012	TENDRESSE/ AKIANA JOSEPH/NGOKOUMA DESIRE
14/12/2012	KIATOULOU ROLIE
26/03/2012	ENFANT MBISSA RICHELVE
17/09/2012	SAMBA LOUTAYA
23/12/2013	MAYAMBA KANGU
16/10/2013	ENFANT ELION MESSI/ DZON CHARME



ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

Des électeurs enthousiastes dans les bureaux de vote au sud de Brazzaville



L'ambiance a été au rendez-vous très tôt ce dimanche 16 juillet dans les quartiers sud de Brazzaville où les électeurs se sont rendus très enthousiastes dans les bureaux de vote pour aller choisir leurs candidats aux législatives et aux locales. Dans les quelques centres visités, notamment l'école primaire de Mafouta, le CEG Alphonse Kitombo dans l'arrondissement 8 Madibou, l'école primaire Moundongo, le CEG Angola libre, l'école Kongo dia Moukouba et au quartier Météo dans le 1er arrondissement Makélékélé, le constat a été le même partout en moyenne 5 à 10 électeurs dans chaque bureau de vote souriants, contents.

Hormis les problèmes aussi bien des listes où certains noms n'y figurent pas, que des électeurs n'ayant pas reçu leurs cartes, dans l'ensemble les élections se sont bien déroulées. Un observateur d'un parti politique interrogé dans un de ces bureaux de vote a expliqué la manière dont se déroule le vote. « On leur donne les listes des candidats aux législatives et locales, ils s'isolent dans l'isoloir et font le choix de leurs candidats ». Notons que ces bureaux de vote ont été ouverts pour la plupart à partir de 8h30.

Jean Jacques Koubemba

Des points chauds signalés dans certaines circonscriptions

De source informée, les bandits armés ont empêché le vote dans la circonscription électorale de Kingoué, dans le département de la Bouéza. Ils auraient tué un capitaine et un soldat au village Moukomo après un sabotage du matériel électoral. Par ailleurs, dans le district de Nyanga (Niari), les populations ont manifesté le samedi 15 juillet au soir contre des « pratiques inadmissibles » de certains candidats.

À Ewo commune (Cuvette Ouest), les représentants du candidat indépendant, Régis Ayayos Talbo, ont quitté les bureaux de vote sur instruction du candidat, dénonçant des irrégularités. Il convient de noter que le vote n'a pas eu lieu à Kellé (Cuvette Ouest) pour les mêmes raisons.

À Etoumbi et Mbomo (Cuvette Ouest), le vote ne s'est pas déroulé dans des conditions admises par tous les candidats. On relève qu'en dépit de la révision extraordinaire des listes électorales, les autorités administratives se sont servies des anciennes listes. Les informations que l'on a reçues de la deuxième circonscription électorale de Gamboma (Plateaux) renseignent qu'à Bouemba, deux bureaux de vote ont fermé avant l'heure prévue, parce que de nombreuses irrégularités auraient été constatées.

À Ollombo (Plateaux), Me Emmanuel Oko n'a plus postulé, son état de santé est signalé préoccupant.

À Mossaka (Cuvette), les partisans de Jean Michel Bokamba Yangouma et ceux d'Oscar Etoke se soupçonnent mutuellement. C'est la même chose à Ngo (Plateaux) où Elvis Tsalissan Okombi regarde de loin les partisans d'Auguste Gangara NKoua.

Le climat est également signalé tendu à Okoyo (Cuvette Ouest) où Saturnin Otsaleyoua affronte Martin Oyali et le député sortant Jean Daniel Ovaga.

La Rédaction

Échos de quelques circonscriptions électorales

De nombreux congolais ont élu depuis hier leurs représentants à l'Assemblée nationale et aux conseils locaux. Ainsi, la réalité sur le terrain dépend d'une circonscription ou d'une ville à une autre.

Si dans les grandes villes comme Brazzaville, le double scrutin du dimanche s'est déroulé sans incident majeur, il n'en était pas le cas pour d'autres. Dans la sous-préfecture de Nyanga, dans le département du Niari, le vote a commencé un peu tard à cause des échauffourées qui ont eu lieu dans les bureaux de vote. A en croire des témoignages, certains électeurs ont commencé à accomplir leur devoir civique à partir de 9 heures alors que d'autres bureaux ouverts depuis la matinée sont restés sans responsables. Dans cette circonscription, la présidente du Front patriotique, Destinée Hermella Doukaga, est opposée au député sortant, candidat du Parti congolais du travail (PCT), Handel Laury Nziengui Mombo.

Quelques incidents signalés à Gamboma II

Dans la 2e circonscription électorale de Gamboma, dans le département des Plateaux, quelques tensions ont été signalées entre les deux camps. En effet, annoncé comme l'un des duels à suivre, le vote a opposé le candidat indépendant, Emmanuel Obami, à celui du PCT, Antoine Bienaimé Obam-Obon. Le premier a voté à 14 h à Inkoulé et le second à 10 h à Ngakiélé. Selon des témoignages, les deux bureaux du village Bouemba ont été fermés aux environs de midi à cause d'une incursion des supporters d'un candidat. Ce qui a conduit les responsables de ces bureaux à suspendre définitivement le vote pour se contenter de quelques bulletins déjà portés dans les urnes.

À Ouenzé, malgré la timidité, le vote s'est bien déroulé

Après le passage du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à la commune de Ouenzé, 5e arrondissement de Brazzaville où il a accompli son devoir aux envi-

rons de 11 h 12, deux candidats l'ont imité quelques heures plus tard. Il s'agit de Dominique Ondzé du PCT à la commune (2e circonscription de Ouenzé) et Juste Désiré Mondelé à l'école primaire Immaculée conception pour la 1ère circonscription. « C'est un moment important pour tout citoyen de voter. Le droit au vote étant un privilège, c'est un moment particulier aussi pour la nouvelle République, puisque c'est une étape importante dans la mise en place de nouvelles institutions. C'est un sentiment de devoir accompli. Je suis confiant parce que nous y avons travaillé pour, mais le plus important c'est que la campagne électorale s'est déroulée dans la sérénité, le calme, la paix. Aujourd'hui aussi, des informations qui nous reviennent, le vote se passe dans la paix et dans la sérénité », a laissé entendre Juste Désiré Mondelé qui affronte un candidat du PCT, Silvére Maixent Massa, et deux indépendants, notamment Jean Michel Ebaka et Zhad Freddy Letembet.

Parfait Wilfried Douniama

Moungali et Poto-Poto votent sous l'œil vigilant des populations

Dans les deux arrondissements du centre de Brazzaville, l'intransigeance est de mise devant les bureaux de vote. Des groupuscules, certainement entretenus par des candidats, veillent aux côtés des délégués pour que le vote, débuté globalement vers 08 heures, ne soit pas émaillé de « tricherie » et de « déconvenues ».

La police et la gendarmerie sont mobilisées pour sécuriser le scrutin, et rien de grave n'était signalé jusqu'au milieu d'après-midi. Quelques tumultes, mais moins graves, ont été signalés dans les bureaux de vote de l'école de peinture de Poto-Poto, à Moungali, et à l'école 15 août et Bar Faignond à Poto-Poto.

Dans la célèbre école de peinture, quelques policiers en masse voulaient voter mais n'avaient pas de cartes d'identité ni de documents alternatifs à l'instar des cartes d'électeurs. La discussion avec les délégués de la CNEI prenait du temps, et les citoyens en ordre, qui voulaient voter vociféraient et criaient à une « opération louche ».

À l'école 15 août et au Bar Faignond où le candidat indépendant Rick Bokilo venait de glisser dans l'urne ses deux bulletins, la tension s'est vite calmée. Une dame dont le pouce déjà décoré d'encre a voulu voter à

l'école lorsque les services de police et la population l'ont interpellée. Une altercation a eu lieu, mais « sans danger ». De même, au bar Faignond, où un individu localisé auparavant dans un autre bureau de vote à Poto-Poto a été suivi par les populations jusqu'au bar où il voulait réaliser un autre vote.

Dans les deux arrondissements, sur la vingtaine de bureaux de vote visités, les populations elles-mêmes inspectaient au moindre détail. « Cette fois-ci nous verrons comment ils vont bourrer les urnes. Nous sommes là avec les délégués pour veiller au grain », s'est exprimé, au bureau de vote Bar Fatou, à Poto-Poto, dans le quartier 32, un jeune délégué à faire triompher son candidat.

« Les choses se passent plutôt bien »

La phrase a été prononcée à la fois par deux candidats surpris en plein exercice citoyen que des populations

interrogées. À l'école dite « Des filles », au Plateau de 15 ans à Moungali, la candidate Inès Nefer Bertille Ingani, ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, a voté vers 11h dans un calme absolu, au-delà de la nonchalance des populations.

« Je pense que la démocratie est au beau fixe, tout le monde est en train de venir voter comme il se doit. Je crois que ce sera l'expression de notre investissement envers nos populations. Je ne crois pas qu'il y aura d'objections car la démocratie va s'exprimer », a-t-elle déclaré au sortir du bureau de vote.

Au bar Faignond, au cœur de Poto-Poto, transformé en bureau de vote, jusqu'au-delà de 12 heures, la pression n'était pas encore montée. Le petit incident d'un individu « suspect » traqué par les populations, n'a pas empêché au candidat Rick Bokilo de réaliser son devoir de citoyen. « Les choses se passent bien. Et nous passerons dès le premier tour, au vu de ce que je pressens », a-t-il lâché dans un brouhaha qui ne finissait pas. De façon générale, rien de grave n'a été signalé par les présidents des bureaux visités à Moungali et Poto-Poto. Ouverts tous vers 7h 30, ces bureaux ont démarré les opérations vers 8h00 faute de « logistique administrative » et à cause « des incompréhensions avec certaines populations ».

« Nous avons ouvert à 7h50, il y avait un problème logistique au début. Nous n'avons pas des listes d'émargement et il a fallu se référer à la tutelle et ça été réparé, nous avons démarré sans problèmes », précise Pierre Zingo, président de bureau de vote école 15 août, à Poto-Poto où 1113 électeurs sont inscrits sur les listes officielles.

Quentin Loubou





POURQUOI AIRTEL?
GAGNE **100% DE BONUS**
EN RECHARGEANT PAR AIRTEL MONEY
Compose ***128*2*1#**

AG Partners



LE RESEAU DES SMARTPHONES

TIC

Dix neuf impétrants reçoivent leurs attestations

La cérémonie de remise des attestations s'est déroulée en présence du coordonnateur des centres d'application aux métiers d'informatique (Cami), Arsène Vembé Moukouma, en présence des représentants des ministères de l'Enseignement.



Le coordonnateur du Cami posant avec les impétrants/Adiac

Six maintenanciers en ordinateur, trois en bureautique 2, dix en bureautique ont été attestés. S'agissant des majorants en ce qui concerne la maintenance des ordinateurs, il y a Précieux Batoumeni et David Tantou. Quant à la bureautique 2, Wath Mbouala et la bureautique 1 Chalvy Keba et Belvina Balongana.

Centre par excellence de la formation informatique, le Cami constitue une réalité forte et dynamique prônant l'autonomie des citoyens et favorisant leur épanouissement dans les technologies de l'information et de la communication. L'informatique et la communication œuvrent dans le quotidien et dans la proximité d'une nation, aux côtés des dispositifs riches et pluriels.

S'adressant aux apprenants, Arsène Vembé Moukouma leur a dit que chacun, dans ses compétences, assurera sa mission au développement de la société. Cette logique de complémentarité bénéficie directement aux jeunes. Elle trouvera son prolongement à leur savoir-faire qu'ils ont reçu au Cami. Quant aux techniciens en maintenance des ordinateurs, il s'est dit sûr et convaincu que lorsque les utilisateurs seront confrontés à un dysfonctionnement, ils seront capables de leur apporter une solution rapide et efficace. Aux apprenants du niveau 2, ils auront les clés pour mieux gérer les parties perfection d'un logiciel de bureau. Aux apprenants du niveau 1, il leur a demandé de travailler inlassablement tout en faisant le niveau 2, pour se perfectionner. « Cami continuera à travailler inlassablement au service des citoyens et particulièrement les jeunes, nous n'avons cessé que de donner des couleurs à votre avenir, de vous accompagner dans la formation en informatique et à ses métiers. Cette formation que vous avez reçue est l'illustration de notre leitmotiv, de notre philosophie visant à permettre à chacun d'aller au bout de ses ambitions », a-t-il déclaré.

À l'issue de cette promotion, un club des maintenanciers Cami a été érigé pour mettre en situation les impétrants par manque de stage dans les sociétés de la place. Ce club fera office d'un incubateur permettant aux jeunes de se perfectionner. Notons qu'à ce jour, le Cami est à 858 apprenants inscrits depuis sa création le 2 juillet 2016. Cami fait appel aux jeunes et aux professionnels de pouvoir se former inlassablement dans les métiers de l'informatique...

Bruno Okokana

Transparency International visée par une plainte pour escroquerie

La section française de l'Ong américaine Transparency International est poursuivie en justice par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, pour tentative d'escroquerie au jugement dans le cadre de l'Affaire dite des Biens mal acquis.

Dans un communiqué publié le 15 juillet par le secrétaire général de la présidence de la République, Jean Baptiste Ondaye, la plainte a été déposée en 2015, auprès du doyen des juges d'instruction de Paris (France)

par la voie de Me Jean Marie Viala, avocat du président du Congo. Transparency International est notamment visée pour falsification et production de faux documents, ce qui, précise le communiqué « rend illégale toute la procédure » dans cette affaire pour laquelle le président de la République se dit certain « qu'elle débouchera sur l'annulation pure et simple de la constitution de partie civile de Transparency ».

Gankama N'Siah

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET
SECRETARIAT GENERAL
DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

N° _____ /PR-CAB/ SGPR

COMMUNIQUE

Suite à la campagne médiatique orchestrée à l'échelle internationale, contre le Président de la République du Congo Denis Sassou-N'Guesso et sa famille, dans l'affaire dite des « Biens mal acquis », le Chef de l'Etat congolais rappelle à l'opinion nationale et internationale, qu'en 2015, par la voie de son avocat, Maître Jean Marie Viala, il a porté plainte contre la section française de l'ONG américaine Transparency International.

Cette plainte, déposée auprès du Doyen des juges d'instruction de Paris, porte sur une tentative d'escroquerie au jugement.

Le Chef de l'Etat congolais précise que :

1. les faits constitutifs de sa plainte sont particulièrement graves, car il s'agit de falsification de documents par l'ONG Transparency ;
2. la production de faux documents par Transparency International rend toute la procédure illégale.

Le Président de la République du Congo, qui a pleinement confiance en la justice française, est convaincu qu'elle démontrera que Transparency International n'a aucune légitimité, pour agir contre lui-même, sa famille et même contre tout citoyen congolais.

Enfin, au regard de ce qui précède, le Chef de l'Etat congolais est certain que cette affaire débouchera sur l'annulation pure et simple de la constitution de partie civile de Transparency.

Fait à Brazzaville, le 15 JUIL 2017

Le Secrétaire Général
de la Présidence de la République



Jean Baptiste ONDAYE.-

COMPLEXE ROYAL

Nous réalisons vos rêves !

Fêtes - Cinéma - Mariage - Anniversaires - Réunion - Conférences - Cultes ...



Situé à Mpaïta sur l'avenue de OGI ou sur la route de Tchimbamba derrière le magasin KAJALAN
Tél: 06 999 40 41 - Email: royalemara@yahoo.fr - Facebook: royalemara

GAMBIE

Mise en place d'une commission chargée d'enquêter sur les biens de Yahya Jammeh

Cette commission désignée jeudi par le président gambien Adama Barrow va enquêter sur les biens de son prédécesseur Yahya Jammeh, parti en janvier en exil pour la Guinée équatoriale

Lors de la cérémonie de mise en place de cette structure, le chef de l'Etat gambien a précisé la mission de celle-ci. « Cette commission, a-t-il déclaré, a pour mandat d'examiner la gestion de certaines entreprises publiques, ainsi que les biens et les transactions financières de l'ancien président Jammeh et de certains de ses associés ».

« Je vous fait confiance pour mener des délibérations impartiales et faire la lumière sur les allégations contre l'ancien président », a ajouté Adama Barrow. Il a assuré qu'il ne s'agit « pas d'une chasse aux sorcières » à l'encontre de Yahya Jammeh accusé de détournement de fonds dans

son pays. Présidée par le juriste Surahata Semega, doyen de l'Ordre des avocats, cette commission comprend également un comptable assermenté et un banquier. Elle a trois mois pour mener son enquête et remettre ses conclusions au président Adama Barrow, a indiqué le ministre de la Justice, qui a précisé que toutes ses audiences seraient publiques.

« C'est une commission indépendante et votre indépendance sera garantie. Il n'y aura aucune tentative de la part du gouvernement pour influencer votre décision », a promis le ministre Abubacarr Tambadou, réaffirmant que « ce n'est pas une chasse aux sorcières envers qui que ce soit ». En mai dernier, le ministre de la Justice avait annoncé le gel des biens du président déchu, soupçonné par les autorités actuelles d'avoir détourné 50 millions de dollars (environ 44

millions d'euros). Ce gel annoncé portait notamment sur 88 comptes bancaires au nom de Yahya Jammeh ou ses associés ainsi que 14 sociétés liées à l'ex-président.

Pour le ministre de la Justice, « ce gel visait à empêcher une liquidation ou une disparition des biens de l'ex-président », et ne concerne que ses possessions en Gambie. Yahya Jammeh contrôlait des activités lucratives et était accusé de mettre la main sur des secteurs commerciaux florissants. L'ancien président qui a quitté le pouvoir et le pays à la suite d'une intervention militaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et d'une ultime médiation guinéo-mauritanienne avait, en décembre dernier, refusé sa défaite à l'élection présidentielle face à l'opposant Adama Barrow.

Nestor N'Gampoula

PAIX EN CENTRAFRIQUE

Sant' Egidio reste optimiste

L'organisation catholique soutient l'accord de paix signé il y a un mois à Rome et veut le renforcer malgré les violences à travers le pays.

Les attaques violentes et les confrontations armées entre ex-rebelles Séléka et anti-Balaka, ou au sein des regroupements rebelles eux-mêmes, se poursuivent en Centrafrique. Bria, Kaga-Bandoro, Zémio, Bangassou : ces localités sont devenues au fil des semaines autant de villes martyres où les morts se comptent par dizaines depuis des jours. Les violences n'ont pas même épargné les membres de la mission de paix de l'ONU en Centrafrique, la Monusca, dont le contingent marocain est celui qui a payé un lourd tribut pour le retour au calme dans ce pays.

Les Marocains ont décidé de se retirer du pays devant le peu de résultats probants quant à un retour rapide de la paix au cœur de l'Afrique. Mais ce tableau sombre n'est pas total, car les signes de la renaissance s'annoncent déjà. Ne serait-ce que dans les cœurs : au début du mois des habitants de Bangui, la capitale, ont manifesté leur exaspération devant la prise en otage des localités de l'intérieur par les violences. Toujours au début du mois, la Centrafrique a donné la preuve de sa pleine conscience d'un nouveau risque de basculement en se dotant d'un instrument indispensable à la justice.

Les juges de la Cour pénale spéciale, CPS, ont prêté serment devant le président Faustin-Archange Touadéra. Cette institution, conduite par Toussaint Muntazini qui aura à ses côtés cinq juges qui ont prêté serment avec lui, a été fondée en 2015 pour poursuivre les auteurs des crimes de guerre en Centrafrique depuis 2013. Elle se composera au total de 25 membres, 11 Centrafricains et 14 étrangers. Ce sont autant de signes d'une confirmation du choix de la paix réaffirmé à Rome, le 19 juin dernier, par un accord paraphé sous le patronage de la Communauté catholique Sant' Egidio. Alors, 13 mouvements rebelles s'étaient engagés à renoncer à la guerre, mais les événements de ces dernières semaines ont semblé brouiller une telle volonté.

Cet accord sera complété cette semaine par la mise en place à Bangui d'un comité de suivi dans lequel l'assemblée nationale du président Karim Mekassoua jouera un rôle de premier plan. « L'accord est une feuille de route d'un processus qui ne sera pas immédiat, surtout vu les conditions sur le terrain », a prévenu Mauro Garofalo, chargé des relations internationales au sein de Sant' Egidio. Réaliste, il a reconnu : « il y avait des violences avant et il y en a eu pendant et après l'accord. Cela nous encourage à travailler avec encore plus d'urgence ».

Mais il reste optimiste pour l'avenir d'autant qu'un quatorzième groupe rebelle s'est désormais rallié à cet accord, selon ses dires. Le comité de suivi qui va être mis en place par l'assemblée nationale comprendra aussi des représentants du gouvernement et de la présidence de la République ainsi que des observateurs de la Mission des Nations unies (Minusca). Sant' Egidio est ferme dans sa conviction et veut voir un verre à moitié plein. Tous les acteurs centrafricains sont désireux d'en finir avec ces 14 ans d'instabilité, estime l'organisme catholique. « L'accord est vivant ; il est soutenu par une volonté de paix, forte et renouvelée, de la part de tous les acteurs, civils et religieux », a indiqué M. Garofalo.

Lucien Mpama

Les Casques bleus marocains quittent la ville de Bria

Le contingent des Casques bleus marocains déployés à Bria, au centre nord de la Centrafrique, a été retiré de la ville, a indiqué la Minusca.

Cette décision a été prise à l'issue de la manifestation des habitants de Bria la fin de la semaine dernière. « En fonction des besoins opérationnels, nous avons très souvent des contingents ou des parties des contingents dans l'ensemble du pays qui bougent d'un jour à l'autre. Il est donc possible que certains de ces soldats marocains bougent dans une autre partie du pays », a déclaré le directeur de l'information de la Minusca, Hervé Verhoosel, confirmant ce retrait des Casques bleus marocains de la ville de Bria.

Ajoutant : Il « est fort possible que ces contingents marocains aillent porter main forte à d'autres collègues dans d'autres parties du pays. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne reviendront pas soit à Bria ou ailleurs. Ce qui est important, c'est que toute la ville de Bria restera protégée par la Minusca. Quelles que soient les nationalités, les Casques bleus sont là pour représenter les Nations unies et bien sûr pas leur pays. La sécurité est toujours bien présente à Bria », a expliqué Hervé Verhoosel.

Si les Marocains ont quitté la ville de Bria sous pression de ses habitants, par contre à Berbérati à l'ouest les autorités locales manifestent pour que les Nations unies reviennent sur leur décision de renvoi des Casques bleus de Congo Brazzaville déployés dans la ville.

Noël Ndong



TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



LED 32" HD: 159 000 Fcfa

LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55" FULL HD SMART: 549 000 Fcfa

LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

14 JUILLET À BRAZZAVILLE

Bertrand Cochery salue l'amitié franco-congolaise

L'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, qui s'exprimait au cours de la célébration de la fête nationale Française a longuement évoqué le renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays dans divers domaines.

La célébration du 14 juillet dans la capitale congolaise a réuni à la Case de Gaulle plusieurs personnalités gouvernementales et politiques du pays. À cette occasion, le diplomate français, Bertrand Cochery, qui a pris ses fonctions au Congo en 2016 a réaffirmé dans son discours la disponibilité de son pays à soutenir le Congo.

Pour affronter « avec plus de détermination » les défis auxquels est confronté le Congo, il estime que la détermination et la confiance doivent être privilégiées. « *La difficulté des temps l'exige. Une relation unique, forte d'une amitié forgée dans le creuset de l'histoire, au temps de la France libre, nous y oblige. La volonté, l'expérience et les compétences, autorisent l'espoir. Mais l'espoir n'a de sens que dans la lucidité* ».

Dans cette démarche, il a salué les progrès enregistrés par le gouvernement congolais dans la mise en œuvre cette année du programme de réformes initié par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et a apprécié sa médiation dans la résolution des crises qui secouent le continent africain. Aussi, a-t-il rassuré, « *le Congo peut compter sur l'appui de la France pour relever les défis les plus brûlants du moment* ». De même, « *la coopération militaire et de défense est là pour contribuer au renforcement des capacités des Forces armées congolaises, pour en faire un outil plus efficace de visibilité dans les crises régionales, dans l'esprit d'une armée républicaine* ».

L'ambassadeur n'a pas manqué de mentionner le plaidoyer de la France lors des réunions multilaté-



Bertrand Cochery délivrant son message /crédit photo adiac

rales sur l'aide internationale d'urgence à apporter aux populations déplacées du département du Pool. Face à la crise financière actuelle, le diplomate Français a rassuré que le Congo pouvait compter sur l'appui de la France pour conclure un accord avec le FMI avec engagement financier, tout en respectant le caractère prioritaire des dépenses sociales.

Parlant des élections législatives et municipales du 16 juillet, actualité oblige, il a souhaité qu'elles se déroulent dans les bonnes conditions avec une large participation des électeurs, et que « *la nouvelle assemblée apporte au gouvernement la jeunesse, la diversité et les forces indispensables pour continuer sur la voie des réformes* ».

Face à la crise financière actuelle, le Congo, a-t-il dit, pouvait compter sur l'appui de la France pour conclure un accord avec le FMI avec engagement financier, tout en

respectant le caractère prioritaire des dépenses sociales.

Dans le domaine de la santé, notamment la fourniture de médicaments antirétroviraux et la couverture vaccinale, la France se dit prête à participer à la mise en œuvre des solutions pour faire face à l'urgence, et aider à la construction d'un système « résilient et durable », en accord avec le gouvernement congolais. Elle envisage « des coopérations innovantes » avec d'autres grands partenaires, comme la Chine. L'action de la croix rouge française et congolaise a été également saluée.

Soulignant la protection de l'environnement, un chapitre décisif pour la planète, la France estime que le Congo a un rôle important à jouer, avec l'initiative du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. « *Solidaire du Congo et de son peuple, la France n'entend pas agir seule mais avec l'Union européenne et les Nations unies* ».

Le rôle de la France dans la diversification de l'économie congolaise



L'ambassadeur de France a également soutenu que la vocation de la France et de ses entreprises est de contribuer à la diversification de l'économie congolaise. « *Dans cette passe difficile que le Congo traverse avec courage, la présence française au Congo représente un recours et un secours. Le Congo peut tirer un meilleur parti du réseau des entreprises françaises pour le développement et la diversification de son économie, de même que de l'Agence française de développement, pour la formation professionnelle de sa jeunesse et ses grands programmes d'équipement* ».

Le réseau des petites et moyennes entreprises, bien que secoué par la conjoncture actuelle est indispensable à la diversification de l'économie, a-t-il indiqué.

Parlant de l'avenir du continent africain, intimement lié à celui de sa jeunesse, il a souligné l'im-

portance de la culture et l'éducation dans leur action. « *De même sommes-nous en soutien de l'initiative du ministère de*

L'Enseignement supérieur pour mobiliser des fonds de l'AFD en appui au programme de formation des enseignants des Universités ».

La fête du 14 juillet, a-t-il rappelé, marque aussi le 100ème anniversaire de l'entrée en guerre des Etats-Unis dans le premier conflit mondial. En France, elle a été ponctuée par un grand défilé sur les champs Elysées avec des troupes américaines, en présence du président américain, Donald Trump. La cérémonie s'est terminée avec la remise de la médaille de la légion d'honneur au secrétaire général des affaires étrangères, Cyprien Sylvestre Mamina. L'ambassadeur a exprimé sa reconnaissance à ce fonctionnaire d'une loyauté parfaite, qui a joué un rôle clé dans les relations entre la France et le Congo, évoquant un sentiment de satisfaction de le voir servir son pays.

Yvette Reine Nzaba

FRANCE

Pas de concert d'Héritier Watanabe à l'Olympia

Paris. Michel Delpuech, préfet de la région d'Île-de-France, a interdit le concert d'Héritier Watanabe à l'Olympia après des débordements qualifiés d'acceptables.

Craignant des « risques de troubles à l'ordre public » lors du concert de l'artiste, considéré comme un soutien du président congolais Joseph Kabila, le préfet de Paris a interdit le concert d'Héritier Watanabe qui devait se tenir à l'Olympia, le samedi 15 juillet 2017.

Un peu avant 17 heures, heure de Paris, en dépit de l'interdiction de cette manifestation, il y a eu « des débordements, en particulier vers la place de l'Opéra où des poubelles ont été incendiées », apprend-on par un communiqué de la préfecture de police, dénonçant des « débordements inacceptables ».

Sur le très chic boulevard de la Madeleine, dans le huitième



Concert annulé du chanteur Héritier Watanabe à Paris Olympia ici manifestants près de la salle de spectacle (Crédit photo : Guillaume Farriol/France Info)

arrondissement de la capitale française, « *un véhicule a été volontairement abandonné et incendié* » par ses occupants,

sociaux par, semble-t-il, des touristes.

C'est à la suite de ces troubles provoqués à proximité de l'Olym-

pia, la mythique salle de spectacle où devait se produire le chanteur Héritier Watanabe, que la préfecture de police a ordonné,

à 18 heures, l'annulation dudit concert. Elle avait déjà interdit, plus tôt dans la journée, toute manifestation autour de l'Olympia en

raison de « risques de troubles à l'ordre public ». Trois personnes ont été interpellées et placées en garde à vue. Les investigations se poursuivent pour identifier les auteurs de ces violences.

Héritier Watanabe, de son vrai nom Héritier Bondongo Kabeya, 34 ans, est un chanteur, danseur, et auteur-compositeur-interprète congolais. Cet ancien choriste de la paroisse de Saint-François de Kitambo a, durant 16 ans, fait ses gammes dans le groupe Wenge Musica Maison mère. Depuis avril 2015, il a opté pour une carrière en solo. Et, le concert du 15 juillet dernier était la signature d'un démarrage de sa consécration à l'international avec son récent et unique album « Retirada » déjà vendu à près de 20 000 exemplaires, indique-t-on dans l'entourage de l'artiste kinoï.

Marie Alfred Ngoma

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Ecole FRUITS D'OR
Etablissement privé d'enseignement général

Recrute pour l'année scolaire 2017-2018**Cycle primaire (CP1-CM2)**

- les enseignants et enseignantes

Cycle secondaire (6^e-3^e)

- les Professeurs

- Un surveillant général

Dossiers à fournir

- 1.- Extrait d'acte de naissance
- 2.- Curriculum vitae
- 3.- Copie du diplôme de qualification

Contact : 055259912/012903428

BUREAU À LOUER

Immeuble AGC-Vie (Assurances générale du Congo-Vie)

Face mémorial Pierre Savorgnan De Brazza

Avenue, Amilcar Cabral-Brazzaville

- Un Hall de 35 m²
- Trois Bureaux de : 17, 5m² et 16m²
- Une pièce d'eau et une salle de sanitaire

Contact : Comptabilité AGC-Vie, 3^e étage.

NÉCROLOGIE

La direction de Conseimo-SI-Études annonce à son personnel, aux amis et connaissances, le décès de Charles Bavedila «Maître peintre» survenu le 7 juillet 2017 à l'hôpital Pierre Mobengo à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Moukondo la Blède, derrière la cité de la CIFMC.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

**AVIS DE VENTE**

Une demi-parcelle est mise en vente dans le quartier 903, Matari, derrière le centre de radio et de télévision.

Pour plus de renseignements, appeler aux :

01 021 17 98 / 06 995 49 46

Merci

Juste Peya, agent des Dépêches de Brazzaville, Brice Elikaka, Marina Ongagna, Franck Ebaka, Gladys Kayela, Nadège Malonga, Sylvie Ebaka, Marie Lindzekz, Lindzekz Koumou, Fredy Bongouande et Nana Cardorelle informent parents, amis et connaissances du décès, le mercredi 12 juillet 2017, de leur fils et neveu Divin Brayan Elikaka.

La veillée mortuaire se tient au n°48 de la rue Ngaliema (arrêt pharmacie moukondo).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

**NÉCROLOGIE**

La famille Mombongo a le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de M. Emile Mombongo (Sam de Mitt), capitaine des FAC à la retraite, survenu le 14 juillet 2017, à l'hôpital de base de Talangaï. La veillée mortuaire se tient au n°16 de la rue Loangos (arrêt Mbakas) Poto-Poto. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

Le groupe des Universités d'Etat russes - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:**à Pointe-Noire**

Consulat Honoraire de Russie
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tél: +242 055005560

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

ASSISES NATIONALES DU TOURISME

Le secrétaire général de l'OMT à Brazzaville

Le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le Dr Taleb Rifai, est arrivé à Brazzaville pour porter sa caution, à la création de la « Destination Congo », en participant aux premières assises nationales du tourisme en République du Congo, qui auront lieu, les 17 et 18 juillet à l'hôtel Radisson Blu M'Bamou palace, sous le haut patronage du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Ces assises qui sont placées sous le haut patronage du président de la République, chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, qui attache une grande importance au développement du tourisme comme pilier de la diversification économique du pays, verront la participation rare et prestigieuse du secrétaire général de l'OMT, le Dr Taleb Rifai, qui occupe ce poste depuis 10 ans. Il a tenu à faire le déplacement de Brazzaville, accompagné d'une délégation de hauts fonctionnaires et d'une quinzaine des journalistes internationaux spécialisés dans des questions de tourisme et des loisirs qui croient dans la « Destination Congo ».

Au cours de ces assises, le secrétaire général de l'OMT, remettra au président de la République le plan directeur du développement durable du tourisme en République du Congo. Ce plan, rappelons-le, a été élaboré par les agents du ministère du tourisme et des loisirs, en

collaboration avec l'OMT et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

Notons que ces premières assises du Tourisme organisées par le gouvernement de la République du Congo en partenariat avec le Pnud et l'OMT constituent un haut lieu d'échanges de discussions et de prise d'engagement, des acteurs nationaux et internationaux intervenant dans la chaîne du développement touristique. L'occasion est toute indiquée pour la République du Congo de présenter aux différents partenaires : sa politique nationale en matière de développement touristique ; sa stratégie de mise en œuvre ; ses atouts multiformes ; ses attentes globales, notamment, les accords de partenariat public-privé.

À l'issue de celles-ci, la République du Congo souhaite : la prise de conscience de tous les partenaires tant nationaux qu'internationaux de la nécessité et de l'urgence d'ap-



Le secrétaire général de l'OMT, le Dr Taleb Rifai (DR)

puyer ce secteur en République du Congo ; l'engagement des parties prenantes pour la mobilisation des financements nécessaires au développement de l'activité touristique ; la consolidation, in fine, d'une image « Destination Congo Brazzaville ».

Cinq panels à débattre en deux jours

Cinq panels seront débattus durant ces assises qui marquent le départ et la naissance réelle du tourisme congolais. Il s'agit de :

« Le fonds bleu, source de finan-

cement pour l'écotourisme » ; « Quelles sont les difficultés rencontrées par les opérateurs du secteur touristique en République du Congo-Brazzaville » ; « Une bonne gouvernance propice au développement du tourisme durable en République du Congo-Brazzaville et partages d'expériences » ; « Quelle intégration de la société civile pour le bon développement du tourisme durable en République du Congo-Brazzaville ? » ; et « L'intégration de la Destination Congo-Brazzaville dans le renforcement du Branding de la Destination Afrique ».

Ces panels seront modérés par des experts en la matière à l'instar de Rémy Poliwa, expert auprès de l'OMT ; Vanessa Satur, Programme manager coopération technique, OMT ; Carmen Nibigira, coordinatrice régionale, East Africa Tourismplatform ; et de François Soudan, directeur de la rédaction de Jeune Afrique.

Basée à Madrid en Espagne, l'OMT est l'une des organisations du système des Nations unies qui gère la politique mondiale du tourisme, dont dépend un emploi sur 11 au niveau planétaire.

Bruno Okokana

MUSIQUE

L'album «Scènes de vie courante» dans les bacs

L'opus compte onze titres, parmi lesquels : *aya aya, my rose, Fatima, femme noire cherche blanc, énigme, etc...* Chanté en français, anglais, lingala, cet album a été tourné à Marrakech, au Maroc.

Chanteur, compositeur et arrangeur, Jean Didace Bemou centre sa musique autour des thèmes suivants : souffrance, mélancolies et faits de société.

L'album «Scènes de vie courante» se présente comme le laboratoire des musiques audacieuses.

Né au Congo Brazzaville, Jean Didace partage aujourd'hui son temps entre Brazzaville et Nancy. Il se présente comme un artiste à la créativité débordante.

L'artiste sort en 1992 son premier album intitulé Nostalgie, son deuxième album en 1994 et celui-ci lui permet de chanter sur une chaîne publique française dans l'émission «Entrez c'est ouvert», une véritable consécration. En 2009, l'opus bouillon, l'album l'étrénel du Congo a été réalisé en 2014. La même année, il organise à Nancy en France un concert avec le Quartier Latin de Koffi Olomide. Parrain d'une association caritative, Jean Didace Bemou et quelques amis français chantent pour apporter un peu de joie aux enfants déshérités.

Rosalie Bindika

DEMI-FINALES DE LA COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Jean Michel Mbono invite les acteurs au respect des lois de jeu

L'Athlétic club Léopards accueille, le 18 juillet, au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie pour le compte des demi-finales aller de la Coupe du Congo, Patronage Sainte Anne. Au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville, le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) en décourage avec Tongo football club.

Le président de la Fédération congolaise de football (Féco-foot) a félicité les quatre clubs qui disputent les deux places qualificatives pour la finale. Jean Michel Mbono les a invités à observer les règles de jeu. « Nous arrivons en demi-finales et les quatre équipes sont connues. On a besoin d'un vrai vainqueur qui doit représenter le Congo à la Coupe de la Confédération. Il faudra que les gens comprennent que le football a aussi ses lois et surtout je tiendrai à ce qui n'est pas de la violence dans ces rencontres », a indiqué Jean Michel Mbono avant d'ajouter : « J'ai besoin d'un vrai champion. J'ai besoin d'une équipe disciplinée, j'ai besoin d'un comité responsable », a-t-il insisté tout en déplorant le comportement des supporters des Diables noirs lors des quarts de finale. Entre autres mesures que



Jean Michel Mbono (au centre)/Adiac

la Fécofoot entend prendre pour alourdir les sanctions qui existent déjà. Mbono réfléchit à l'idée d'interpeller en cas d'incidents au stade de leurs supporters les responsables du club, lesquels devraient selon lui répondre devant les tribunaux. « S'il arrive un problème au football congolais, la Fifa demande les comptes à M. Mbono. Pourquoi ne voulez-vous pas que la Fécofoot interpelle aussi le président d'un club. De la même manière que la

CA et la Fifa peuvent aussi me sanctionner. Nous aussi, fédération, on peut appeler le président d'un club pour répondre devant les tribunaux », a-t-il indiqué.

Pour la beauté du spectacle, Jean Michel Mbono a demandé aux arbitres de respecter les lois de jeu. « Tout charme du football repose dans son caractère aléatoire. Les arbitres restent d'abord les hommes susceptibles de tomber sous le coup des erreurs. Toute la

complexité du métier d'arbitre réside dans l'attitude de ce dernier, à savoir rendre les bonnes décisions en très peu de temps. On leur demandera toujours de bien respecter le règlement, en appliquant la sanction appropriée à la faute correspondante. Il ne faut pas appliquer un carton rouge là où ça mérite un jaune. Il ne faut pas siffler un hors-jeu dans la mesure où ce n'est pas un hors-jeu », a-t-il recommandé.

James Golden Eloué

RETOMBÉES DE L'ATTAQUE DU MARCHÉ CENTRAL

Le gangstérisme urbain prend pied à Kinshasa

Il est temps que les autorités prennent la mesure du danger et renforcent le dispositif sécuritaire dans la ville afin de rassurer les Kinois qui ne demandent pas mieux.

La nouvelle de l'attaque du grand marché central de Kinshasa, le 14 juillet, continue à être commentée dans tous les sens. Depuis lors, les Kinois qui ont encore du mal à se remettre de leurs émotions réfléchissent par deux fois avant de gagner le centre-ville. La psychose toujours est perceptible dans le chef de la population. La grande rue habituelle vers le marché central, l'un des grands pôles d'attraction de Kinshasa, a subitement pris un coup. Malgré une reprise timide des activités après l'attaque attribuée aux présumés éléments de Bundu Dia Kongo (BDM), les périmètres du marché central, de l'avenue du Commerce à Kasai et Rwakadingi sont désormais sous haute surveillance policière. En appoint, les éléments des Fardc sont aussi visibles à

certains endroits comme pour prévenir d'autres attaques et rassurer la population apeurée. Jusqu'à ce jour, aucun mouvement armé ni une structure politico-militaire n'a revendiqué l'attaque du grand marché de Kinshasa. Toutefois, de graves soupçons pèsent sur BDM au regard des dernières menaces de son leader qui, depuis son lieu de refuge, a promis via les réseaux sociaux de sévir contre le régime en place. En effet, depuis son escapade du 17 mai, le gourou demeure introuvable et des indiscretions rapportent qu'il n'a jamais renoncé à son projet subversif de renverser le pouvoir en place. Connaissant le mode opératoire de ce mouvement magico-religieux, il va sans dire que BDM n'est pas étranger à l'attaque déplorée. Plusieurs témoins rapportent que les assaillants ayant fait irruption le 14 juillet vers 13 heures au bureau du marché ainsi qu'au poste de police qui le jouxte, étaient pour la plupart jeunes et débordant d'hygiène.

Bandeaux rouges autour de la

tête et munis de fusil, couteaux et machettes, ils scandaient des slogans dont ils étaient seuls à en connaître la portée tout en lâchant au passage, venus libérer le pays. L'on se rappelle que lors de l'attaque de l'ex-prison centrale de Makala, des jeunes affichant la même physionomie étaient à la manœuvre. On les a vus également en action lors de l'attaque du commissariat de police de Kalamu et ailleurs. Quel est finalement l'objectif de cette horde des hors-la-loi ? pourrait-on s'interroger lorsqu'on sait qu'on ne peut prétendre renverser un pouvoir de cette manière, avec des attaques visiblement non coordonnées et non planifiées, sans réelle assise en termes d'effectifs et de moyens logistiques.

Pour le patron de la police/ville de Kinshasa, le général Célestin Kanyama, il s'agit ni plus ni moins que d'un groupe de voleurs et de criminels. « *Ce sont des voyous, des voleurs, des criminels qui sont venus pour se ravitailler au niveau du grand marché par des moyens malhonnêtes. Ils se sont attaqués aux éléments de*

la police et ont volé les biens d'autrui. Ils ont été immédiatement repoussés. La situation est calme. La population peut se calmer. La police continue à faire son travail », a-t-il déclaré.

Une chose est sûre, c'est que ces inciviques ont réussi, le temps d'un éclair, à mettre la ville sens dessus-dessous. Dans la foulée de l'affrontement entre les assaillants et les forces de l'ordre trouvées sur les lieux, l'administrateur du marché Brigitte Mongo et un sous-commissaire adjoint de la police ont été abattus à bout portant, sans oublier des blessés graves constatés dans les rangs des policiers pris par effet de surprise. On en a dénombré six qui ont vite été admis aux urgences à l'hôpital de référence de Kinshasa, à en croire le porte-parole de la police, le colonel Pierrot Mwanamputu.

Lors des échanges de tirs, quatre prévenus en garde à vue ont profité pour casser l'amigo et se déverser dans la nature, a rapporté la même source. L'un deux a été maîtrisé par les élé-

ments de la police qui ont récupéré un fusil d'assaut AKA-47 abandonné par les assaillants dans leur fuite au croisement des avenues Rwakadingi et Bakongo, a-t-on appris. L'on signale également l'incendie de deux postes de police dans la commune de Kinshasa et de Barumbu.

À tout prendre, ce qui s'est passé au grand marché est révélateur du climat malsain qui règne dans une ville de Kinshasa livrée à elle-même et où l'insécurité tend de plus en plus à prendre ses marques. Des hors-la-loi et autres évadés de prisons se sont désormais dilués dans la population et, sans état d'âme, multiplient des attaques armées qui n'ont d'égal que leur cynisme. Kinshasa n'est plus à l'abri du terrorisme urbain à l'image d'autres grandes mégapoles africaines. Il est temps que les autorités prennent la mesure du danger et renforcent le dispositif sécuritaire dans la ville afin de rassurer les Kinois qui ne demandent pas mieux.

Alain Diasso

TRANSPORT

Vers une reconfiguration des grandes destinations intra-africaines

Certains pays riches d'Afrique de l'Est sont en train de développer des nouveaux marchés dans la région. Aux dernières nouvelles, le Kenya vient établir des nouvelles grandes destinations pour ses exportations intra-africaines.

Des pays comme la Somalie, le Soudan du Sud et même la RDC figurent désormais dans sa ligne de mire. Au cours du premier trimestre 2017, ce pays est-africain a augmenté de près de 1,2 % ses exportations dans le continent africain, particulièrement vers la région Comesa qui a enregistré un véritable boom. Cela représente globalement des exportations d'une valeur de 364 millions de dollars américains USD, contre 359 millions entre octobre et décembre 2016. Le Congo démocratique se trouve en plein plan d'expansion de la zone d'influence kenyane en Afrique. Une telle démarche prouve à suffisance l'attractivité du marché congolais. Il appartient au gouvernement congolais d'en faire une réelle opportunité pour ne pas subir la percée d'autres pays africains dans les échanges intra-régionaux. Dans le rapport de suivi de la Banque mondiale sur la situation financière de la RDC en 2016, l'on découvre que 70 à 80 % des exportations congolaises ne sont constituées que de deux minéraux : le cuivre et le cobalt. Ensemble avec le pétrole, l'on approche les 97 % des exportations congolaises. Il se pose un vrai problème au niveau de la diversification des exportations par produit et même par destination. En effet, 41 % des exportations sont dirigées vers la Chine. Il est inutile de rappeler la vulnérabilité du pays face aux chocs extérieurs à cause de cette forte concentration des exportations par produit et par destination. Pour l'heure, l'on ne dispose que de très peu d'informations sur les prétentions

kenyanes dans la région. Par ailleurs, il n'y a pas aussi suffisamment de données sur la nature des produits exportés. Pour autant, l'on sait globalement que le Kenya est bien décidé à établir sa nouvelle frontière dans ces trois pays, contribuant ainsi une progression de ses exportations intra-africaines. La première nouvelle grande destination est la Somalie, représentant 4 % du total des exportations kenyanes en Afrique au cours du premier trimestre 2017. Le Kenya a exporté vers ce pays des marchandises d'une valeur de 58 millions de dollars américains, contre 53 millions au quatrième trimestre de 2016. Quant à la deuxième nouvelle grande destination, il s'agit de la RDC, pays d'Afrique centrale qui a réussi à drainer 3,2 % du total des exportations kenyanes en Afrique. Cela représente, en valeur l'équivalent de 48 millions de dollars américains. Mais si l'on compare avec les 51 millions du trimestre précédent, l'on constate un certain recul. Enfin, le Soudan du Sud boucle la série. Ce pays a bénéficié du regain d'intérêt du Kenya qui a exporté, au premier trimestre 2017, des marchandises d'une valeur de 45 millions de dollars américains, alors qu'elles dépassaient à peine la barre des 40 millions au cours de la période précédente. Plus globalement, le Kenya a exporté davantage vers ses partenaires traditionnels, dont l'Ouganda et la Tanzanie. Il s'agit d'ailleurs des principales grandes destinations des exportations kenyanes en Afrique. Selon quelques bribes d'informations, les marchandises kenyanes généralement exportées sont constituées, entre autres, des produits manufacturés, du carburant et des produits agricoles. Cette renaissance des échanges intra-africains s'expliquent par la stagnation des exportations africaines en Europe et en Asie.

Laurent Essolomwa

SECTEUR PUBLIC

Nomination de nouveaux mandataires dans les entreprises publiques

Ces nominations ont le mérite de faire revenir à l'actualité certains acteurs politiques ayant disparu de la scène et elles ont permis de recaser d'autres, particulièrement de la majorité présidentielle, en manque d'activité.

L'on s'attendait certes à un remaniement au niveau des entreprises publiques au regard de la mégestion qui a plombé certaines d'entre elles en situation de faillite, mais il est intervenu plus tôt que ne l'attendait. Le président de la République a, en effet, surpris son monde en signant une série d'ordonnances nommant de nouveaux membres des Conseils d'administration et de gestion dans quelques entreprises du portefeuille. C'est dans la soirée du 13 juillet que ces ordonnances ont été lues à la radiotélévision nationale (RTNC). Huit entreprises publiques sont concernées par ces nominations en plus du Conseil supérieur du portefeuille (CSP) marquant ainsi la volonté du chef de l'État de redynamiser le secteur public en ce moment où le trésor public a plus que besoin d'être ravitaillé par les dividendes générées par la gestion efficiente des entreprises d'État. Ainsi donc, la Société commerciale des transports et ports (SCTP) qui traverse des moments difficiles avec, à la clé, le cumul des arriérés de salaire de ses agents (près de sept mois) n'a pas échappé à cette razzia. Le DG sortant, Kimbembe Mazunga, est désormais remplacé par Daniel Mukoko Samba, un ancien ministre du Budget sous le gouvernement Matata. L'objectif déclaré est de remettre en selle cette entreprise moribonde dont les sources de rentrées financières ont presque toutes tariées. Un pari difficile certes pour ce financier mais pas impossible. Le rétablissement de la confiance rompue entre la base

et le sommet demeure l'élément déclencheur qui pourrait revitaliser l'entreprise en remettant le personnel, déjà dans la rue, au travail.

Daniel Mukoko aura à travailler en synergie avec Vicky Katumwa, présidente du Conseil d'administration maintenue à son poste. À l'Office de gestion de fret multimodal (Ogefrem), Patient Sayiba et Olivier Manzila ont été nommés respectivement DG et DGA. Ces nominations ont réjoui le personnel de cette entreprise harassé par le conflit itératif entre le PCA et le DG sortants qui n'avaient d'yeux que sur les finances de l'entreprise sans réel plan de redressement. La Société nationale d'électricité (Snél) a connu elle aussi le remplacement de ses dirigeants. Alain Atundu Liongo, ancien porte-parole de la majorité présidentielle y trône désormais comme PCA secondé par Jean Bosco Kayombo en qualité de DG. Même scénario à la Régie de distribution d'eau (Régideso) confiée à l'expertise de Me Yoko Yakembe (PCA) avec pour DG, Clément Mubuayi. Le tandem Alexandre Luba Ntambo (PCA)- Hubert Mihemy (DG) sera désormais aux commandes de la Société nationale des hydrocarbures du Congo (Sonahydro) tandis que Kitima Muzusi (PCA) et Upio Kapura (DG) se voient confiés la gestion de la Société minière de Kilomoto (Sokimo).

Toutes ces nominations ont le mérite de faire revenir à l'actualité certains acteurs politiques ayant disparu de la scène et elles ont permis de recaser d'autres en manque d'activité. La majorité présidentielle, particulièrement le PPRD, s'est accaparé le gros morceau et ses membres sont propulsés autant à la Direction générale qu'au Conseil d'administration des entreprises concernées en tant que membres.

A.D.

MAKALA

Félix Kabange Numbi invite les jeunes à s'enroler

Le ministre de l'Aménagement du Territoire et Rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi Mukwampa en sa qualité d'autorité morale du parti allié à la majorité présidentielle, Éveil de la conscience pour le travail et le développement (ECT), a effectué une descente dans la commune de Makala pour sensibiliser les jeunes de cette municipalité à la paix et l'enrôlement.

À travers l'opération dénommée « ECT, tout terrain » pour ainsi dire pas une parcelle à Makala sans ECT, Félix Kabange Numbi à la tête d'une forte délégation des cadres et membres de son parti politique a quadrillé les quatre coins de la commune de Makala le 15 juillet. Le lieu choisi est le terrain Vanga. Ici, les chefs des quartiers de la commune de Makala, hommes, femmes, jeunes et vieux n'ont pas voulu manquer à ce rendez-vous d'appel à la paix et à l'enrôlement de l'autorité morale de l'ECT.

Le tout a commencé par l'appel du ministre Félix Kabange Numbi à l'observation d'une minute de silence en mémoire de l'administratrice du marché central et des policiers lâchement tués par des inciviques lors de l'at-



Felix Kabange Numbi

taque du marché central. Félix Kabange Numbi n'est pas allé par le dos de la cuillère pour condamner cette barbarie. « Il s'agit d'un acte ignoble propre à un terrorisme urbain, une barbarie innommable. De tels actes doivent être sévèrement punis... », a-t-il dit.

Dans un message à deux volets, à savoir la sensibilisation aux élections et à la paix et les questions de l'heure, Félix Kabange a rencontré les préoccupations

des habitants de Makala qui ont exprimé leur contentement par des applaudissements et des cris de joie.

Tout en invitant la population de Makala à l'enrôlement, Félix Kabange Numbi a insisté sur le fait qu'on ne peut pas parler des élections sans l'enrôlement. « C'est l'étape primordiale pour aller aux élections. Il faut que chaque personne puisse prendre sa carte d'électeur pour pouvoir voter à tous

les niveaux. Nous devons nous lever comme un seul homme pour dire non à toute personne qui va perturber le processus d'enrôlement. Allons nous enrôler; n'écoutez pas les on-dit. Soyons vigilants. Car il y a des gens qui veulent bloquer ce processus », a martelé le ministre.

Pour être président de la République, a-t-il poursuivi, il faut que le peuple t'élise, tu ne viendras pas au pouvoir pour tuer. Nous devons aller aux élec-

tions. Malheureusement, ceux qui réclamaient à corps et à cri les élections ne sont pas sur le terrain pour sensibiliser la population. Ils ne veulent pas de ces élections et mettent tout en marche pour faire échouer ce processus. Mais, coûte que coûte, nous devons aller aux élections. C'est la raison pour laquelle chacun de nous doit se faire enrôler. Pour ce faire, Félix Kabange Numbi invite les habitants de Makala « à ne pas suivre le discours de l'opposition qui vise le chaos du pays ». L'autorité morale de l'ECT lance un message de paix aux jeunes de Makala : « Chacun de nous doit militer pour la paix. Je ne viendrai jamais vous demander de descendre dans la rue pour tuer. Je suis venu avec un message de paix ». Auparavant, le responsable de la jeunesse de Makala, Charmant Geninga a demandé aux jeunes d'adhérer à l'ECT. Même message lancé par le chargé de la jeunesse à l'ECT, Oscar Lulu.

L'opération ECT tout terrain ne compte pas s'arrêter dans la seule commune de Makala.

D'autres rencontres du genre seront organisées dans les différentes communes de la capitale.

Aline Nzuzi

INTERVIEW. CÉCILE BELENGE

« La situation est préoccupante »

Ministre du Genre, Femme, Famille et Enfant, chargée de la Santé, l'Action humanitaire, les Affaires sociales, le Travail et la Prévoyance sociale de la Tshuapa, Cécile Belenge fait le point sur la condition de la femme dans sa province. Dans l'entretien accordé au Courrier de Kinshasa, elle soutient qu'à partir de 12 à 13 ans, la fille de la Tshuapa est considérée comme apte au mariage. D'où le constat général que dans plusieurs villages, elle peut avoir déjà deux enfants avant ses 18 ans, ce qui n'est pas sans la préoccuper.

Le Courrier de Kinshasa : Comment pourrait-on vous présenter à nos lecteurs ?

Cécile Belenge : Je suis Cécile Belenge, Ministre du Genre, Femme, Famille et Enfant, également chargée de la Santé, l'action humanitaire, les Affaires sociales, le Travail et la Prévoyance sociale de la province démembrée de la Tshuapa.

L.C.K. : Peut-on connaître la raison de votre présence à Kinshasa ?

C.B. : Nous participons au troisième forum des femmes qui a réuni tous les ministres provinciaux du Genre et leurs chefs de division.

L.C.K. : Pourriez-vous nous parler de la situation qui prévaut actuellement à la Tshuapa ainsi que de la condition de la femme de

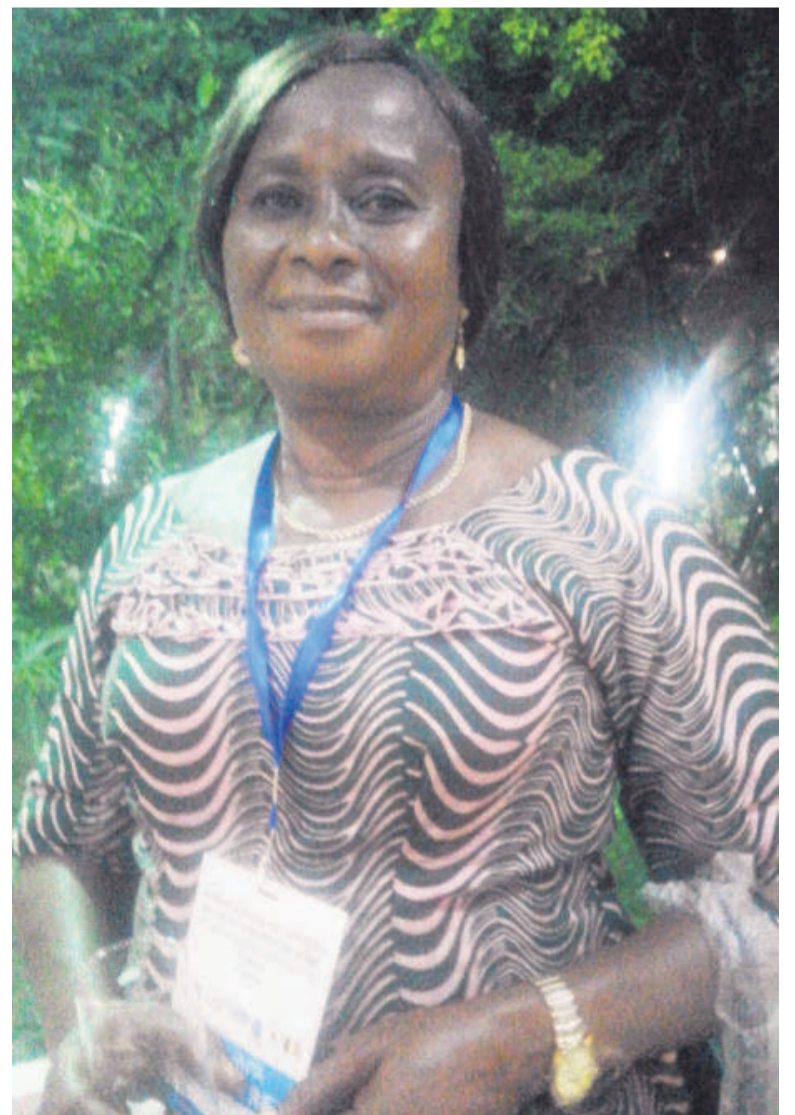
cette province ?

C.B. : La situation de la Tshuapa c'est qu'elle est une province en végétation. Elle faisait partie de la grande province de l'Équateur mais depuis le démembrement, la Tshuapa traverse une période difficile quant à son émergence qui demande une grande implication de partenaires tant financiers que logistiques. Car cette contrée est maintenant délaissée. Elle n'a aucun partenaire pour appuyer son système d'encadrement des femmes et des enfants. L'Unicef qui y est présent accompagne des structures dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Par ailleurs, depuis que je suis en fonction, cet organisme a appuyé le secteur du genre une seule fois. C'était dans le cadre d'une formation assurée à trente enfants censés défendre la cause des enfants de la Tshuapa. Cet échantillon est implanté dans le chef-lieu de la province qui est cependant plus vaste que plusieurs pays du continent africain. Et nous ne disposons pas de moyens pour atteindre les confins de cette région. Quant à la condition de la femme, il faut relever le problème des mariages précoces. C'était la grande préoccupation du forum mais à la Tshuapa, c'est une réalité qui fait partie de nos us et coutumes. Plus

ieurs enquêtes d'envergure menées prouvent à suffisance qu'à partir de 12 à 13 ans, la fille de la Tshuapa est considérée comme apte au mariage. Et, dans beaucoup de villages nous avons constaté des mariages réalisés déjà à 14 ans, si bien qu'avant d'atteindre ses 18 ans, la fille peut avoir déjà deux enfants. La situation est préoccupante.

Dès lors, moi, en tant que responsable du genre au niveau provincial, je la déplore mais je ne jouis d'aucun soutien pour descendre sur le terrain et informer, sensibiliser la communauté au fait que la loi interdit de faire marier sa fille avant ses 18 ans. Nous espérons disposer des moyens pour parler à la population des dangers du mariage précoce des filles et de ses conséquences sur sa santé. J'ai été fort touchée par les informations livrées au forum concernant les mariages précoces. Ainsi, si nous trouvons des partenaires prêts à nous accompagner dans notre tâche, la priorité serait de privilégier la sensibilisation et la vulgarisation des textes et lois qui régissent le pays contre le mariage précoce. Nous pourrions alors faire appliquer les sanctions prévues par la loi à cet effet. Mais avant nous allons les communiquer. Il est vrai qu'à la Tshuapa, en ce qui concerne les



Cécile Belenge, ministre du genre, femme, famille et enfant de la Tshuapa

mariages précoces, il y a une entente préalable des familles, celle du bourreau d'une part et celle de la victime de l'autre. C'est déjà un problème d'autant plus que notre loi condamne cette pratique. Mais ce n'est qu'un problème parce qu'il y

en a bien d'autres encore dans presque tous les secteurs de la communauté, de notre société parce qu'à la Tshuapa nous n'avons pas de partenaire qui nous appuie dans l'accompagnement de la population.

Nioni Masela

INTERVIEW. JEAN-MARIE MUTAMBA MAKOMBO

« Je restitue la vision africaine de cette histoire »

Paru il y a moins d'un mois, en juin dernier, aux éditions Lomami, Makoko Iloo revient, dans ses 130 pages, sur le récit tragique du roi teke dont le visage illustre la couverture de l'ouvrage. L'auteur, historien chevronné et archiviste de surcroît, s'est donné le devoir d'y restituer sa vision africaine dans cet entretien exclusif au *Courrier de Kinshasa*.

Le Courrier de Kinshasa : Comment pourrait-on vous présenter à nos lecteurs ?

Jean-Marie Mutamba Makombo : Je m'appelle Mutamba Makombo. Je suis historien et archiviste, professeur émérite à l'Université de Kinshasa.

L.C.K. : Vous venez de publier un nouvel ouvrage, peut-on savoir sur quoi il porte ?

J-M.M. : Il a pour titre Makoko Iloo, roi des Bateke (1880-1892). Le propos de ce livre part de l'arrivée de Pierre Savorgnan de Brazza à Brazzaville jusqu'à la mort du roi Makoko Iloo. L'entrée de Pierre

Savorgnan au royaume des Teke se fait sous le mandat du Comité français de l'association internationale pour l'Afrique créée au lendemain de la conférence géographique de Bruxelles tenue en 1876. Il était venu là pour créer deux stations. Il a commencé par celle de Franceville au Gabon et a voulu achever sa mission au Stanley Pool avec celle qu'il devait implanter dans la localité de M'foua qui est devenue Brazzaville aujourd'hui.

L.C.K. : Ce récit de la vie du roi Makoko Iloo concerne de près les Teke de Brazzaville établit-il un lien avec ceux de Kinshasa ?

J-M.M. : Le lien c'est que le roi Makoko avait la souveraineté non seulement sur la rive droite, c'est-à-dire du côté de Brazza, mais aussi sur la rive gauche du fleuve Congo. C'est lui qui accordait le pouvoir de commander à ses feudataires du royaume. Pouvoir que l'on décelait à travers son collier porté par tous ceux qui devenaient chefs.

L.C.K. : Qu'y a-t-il de si important à raconter sur le roi Makoko ?

J-M.M. : Son importance part du fait que c'est lui qui avait accueilli l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza. Ce dernier s'était présenté comme un délégué du chef des blancs en Afrique pour créer des villages et que par la suite, il serait envoyé des marchandises au peuple teke. Le roi Makoko avait accepté en lui cédant une portion de terre sans savoir que c'était une annexion, pour lui ce n'était pas le cas. Il avait fait ce don pensant que les blancs qui allaient venir continueraient de reconnaître la souveraineté des Teke. Mais Pierre Savorgnan de Brazza va faire signer un traité au roi Makoko Iloo et va prendre possession de l'espace qui lui avait été attribué. Et, les autorités françaises qui vont arriver par la suite vont commencer à confisquer la terre. En fait, une fois le traité signé, Pierre Savorgnan de Brazza l'avait porté en France où le Parlement s'était prononcé. Cela provoqua une espèce de tsunami



et cela va mener à la conférence de Berlin. Car, tandis qu'Henry Morton Stanley, envoyé par le roi Léopold II du côté de la rive gauche du fleuve, ici chez nous, occupait les lieux, de Brazza, lui, occupait la rive droite. Mais, comme Makoko avait la souveraineté sur les deux rives, le français revendiquera aussi la rive gauche. Et donc, que la France avait le droit d'exercer son protectorat et la question sera discutée à Berlin où il sera décidé que pour qu'un pays soit reconnu comme propriétaire d'une terre, il devrait s'y installer. Car, de son côté, le Portugal voulait que lui soit reconnue la propriété du fleuve Congo de l'embouchure jusqu'à Noki. Finalement, un accord sera trouvé à la Conférence de Berlin où toutes les questions seront réglées de sorte que les Belges vont alors s'installer sur la rive gauche avec l'État indépendant du Congo (EIC) et les Français sur la droite.

L.C.K. : Quelle est votre démarche en écrivant cet ouvrage ? Pensez-vous avoir autre chose à dire sur le récit du roi Makoko que tous les écrits déjà existants ?

J-M.M. : Pourquoi avoir écrit cet ouvrage ? Je répondrai à cette interrogation en reprenant les propos de la personne qui l'a commenté affirmant que je restitue ou livre la vision africaine de cette histoire parce que les gens ont l'habitude de railler Makoko. D'aucuns s'en moquent disant qu'il a vendu sa terre aux étrangers pour de la pacotille. Dans ce livre, je voudrais démontrer qu'en donnant la terre, Makoko ne pensait pas qu'elle serait confisquée. Il s'imaginait plutôt que les Français agirait comme les Bobangi qui, lorsqu'ils venaient au Stanley Pool, se contentaient d'y fumer leurs poissons et repartaient ensuite conscient que cette terre appartenait aux Teke. Ils agissaient

de même ici, ils payaient des tributs et reconnaissaient la souveraineté des Teke. Mais Pierre Savorgnan de Brazza et les Français ont plutôt confisqué la terre.

L.C.K. : Peut-on connaître quelle a été la suite réservée à cette occupation ? Comment Makoko et même le peuple a-t-il réagi après avoir compris l'imposture ?

J-M.M. : Nous sommes partis des documents et archives étrangères, des cahiers de Pierre Savorgnan de Brazza et des écrits de ses accompagnateurs, à l'instar de Dechavanne. Ils n'en ont pas parlé, n'ont pas évoqué la réaction du chef qui est d'ailleurs mort et le peuple n'a fait que subir la situation. Et certaines actions ont été réprimées. En effet, il s'est trouvé des chefs comme Ngampa qui était du côté de Djoué qui voulait augmenter le tarif du passage des pirogues. Il a été mis à mal, les Français qui n'en voulaient pas l'ont attaqué. C'est à partir de ce moment-là qu'a été confisquée l'autorité teke qui est passée aux mains des colonisateurs.

L.C.K. : Comment pourriez-vous prétendre restituer la vision africaine alors que vous partez des archives des colons ?

J-M.M. : C'est là le travail des historiens. Quand ils écrivent, quand j'écris donc, je fais la critique historique. Ce faisant, l'on se met à la place des Africains. À la lecture des documents l'on décèle la manière dont ils ont appréhendé les choses et les ont subies. L'histoire a été écrite par les Français, les vainqueurs mais il faudrait se mettre à la place des colonisés, les personnes qui ont subi les faits.

Propos recueillis par Nioni Masela

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

HUMEUR

Et pourtant l'échec peut aussi être source de motivation !

En des termes très simples, l'échec peut être considéré comme une situation résultant d'une action n'ayant pas abouti à un résultat escompté. Cependant, cette situation qui est ni plus ni moins le fait de rater son objectif est porteuse de précieux enseignements et ne devrait pas être vécue comme l'arrêt systématique d'autres manières d'entreprendre la même chose, cette fois-ci, avec des stratégies sociales nouvelles si la circonstance peut se présenter pour la prochaine fois.

Que ce soit l'échec politique, avec des élections législatives et locales en cours, que ce soit au plan scolaire avec les délibérations des examens d'État qui ont commencé petit à petit, que ce soit au plan économique avec la récession économique qui visite certaines entreprises et sociétés en rapport avec la crise actuelle, que ce soit au plan sportif avec des insuccès de ces derniers temps qui sont fréquents au niveau de nombreuses fédérations sportives nationales, que ce soit au niveau administratif avec certains schémas de redressement administratif qui ne collent pas du tout, bref quel que soit le secteur d'activité, l'échec devrait être vu comme l'un des leviers importants permettant de recréer une nouvelle dynamique pour atteindre le but visé.

En politique par exemple, disons-le de façon crue, tous les candidats qui battent campagne maintenant pour les législatives d'une part et pour les locales devraient aussi s'attendre à l'inattendu, c'est-à-dire à l'échec car que l'on veuille ou non l'hémicycle est toujours composé d'un nombre limité de députés en rapport avec la Constitution. Ainsi donc, ne pourront y siéger que ceux qui auront un pourcentage de point au-dessus de la moyenne. Et quant aux autres, ce sera de l'échec. C'est donc cela la logique. À ce stade, l'essentiel est de positiver cet échec pour qu'il soit une source de motivation pour des prochains scrutins.

Au plan scolaire, l'élève et sa famille se laissent soit gagner par le stress soit par l'angoisse si l'enfant venait de manquer à son examen d'État. Alors que rater un examen d'État à une année donnée ne saurait être identifié à un « échec scolaire » ce que Philippe Meirieu, spécialiste des sciences de l'éducation appelle par « la difficulté pour quelqu'un de s'approprier les savoirs scolaires ». Or, manquer à un examen peut être un bon moment qui prépare l'élève à une meilleure aventure scolaire si les parents et l'élève pourraient convertir ce moment en une source de motivation scolaire pour susciter un nouvel élan d'apprentissage scolaire chez l'enfant. Car ce n'est pas parce qu'un élève a raté à un moment donné un examen d'État que sa trajectoire scolaire s'est refermée.

Ceci étant, que le candidat à l'élection législative et/ou locale qui n'a pas eu un pourcentage honorable pour siéger soit à l'assemblée nationale ou soit à l'assemblée locale ne se considère pas comme fini en politique ! L'échec à une élection ne saurait être de l'effacement politique, car les échéances électorales, il y en aura toujours. Quant aux parents de l'élève qui venait de rater son examen, ils doivent éviter de créer des états d'âme dans le psychologique de l'enfant, qu'ils aillent plutôt à la recherche des nouvelles manières d'apprentissage scolaire pour l'enfant. Que dire des candidats à la députation qui vont enlever les rôles d'une école parce qu'ils n'ont pas gagné ! On les dénoncera tous. Affaire à suivre.

Faustin Akono

FÊTE DU 14 JUILLET

Jean Luc Delvert souligne l'intensification de l'action française dans la ville océane

C'est dans son mot adressé au cours d'une soirée organisée en sa résidence pour célébrer la fête nationale française le 14 juillet que Jean Luc Delvert, consul général de France, a souligné cette intensification de l'action française qui est pour eux un objectif prioritaire.

Placée sous le signe de l'amitié franco-congolaise, l'activité a connu la présence, outre les citoyens français, des plus hautes autorités de Pointe-Noire et du Kouilou ainsi qu'un grand nombre de Congolais. Ce fait, a indiqué Jean Luc Delvert, est une parfaite illustration de cette amitié, un lien si fort qui les unit et qui prend ses racines dans l'histoire commune, dans leur attachement à la langue française qu'ils aiment et qu'ils défendent

conclusion de l'accord du FMI. Cet accord devra respecter la priorité accordée aux dépenses sociales. La France s'est félicitée du récent engagement en ce sens du gouvernement congolais», a-t-il dit estimant que chaque Congolais, pas seulement les autorités, fasse preuve de responsabilité et agisse pour surmonter les difficultés actuelles. Cela, en dépassant les égoïsmes individuels pour retrouver le sens de l'intérêt collectif. «C'est un devoir partagé», a-t-il insisté. Par ailleurs, il a dit qu'il soutient les entreprises dont certains sont des fleurons de l'économie française comme Total E&P Congo et Congo terminal.

En outre, il a souligné l'intensification des actions françaises à Pointe-Noire. Un objectif prioritaire qui s'inscrit dans la ligne des

baisse du nombre de français au Congo. Celui-ci est passé de 4800 inscrits en janvier dernier à 4500 actuellement. Une conséquence de la crise économique qu'il avait déjà évoquée l'année dernière. Il s'est réjoui du taux considérable (au-dessus de la moyenne) de participation enregistré à Pointe-Noire lors de leurs élections présidentielle et législatives ainsi que des résultats du lycée Charlemagne (100% de réussite au bac et une moyenne de 20 sur 20 pour une élève).

Le consul a eu une pensée pour les victimes de l'attentat de Nice et rappelé les témoignages de la sympathie exprimée par les Ponténégrins. Il a indiqué que face à ce drame, «la France est restée debout (...) elle est restée unie autour de ses valeurs, ses principes et ses idéaux, unie



Jean Luc Delvert, devant, lors de la soirée/ crédit photo Adiac

avec passion. D'après lui, ledit lien devrait permettre à la France et au Congo d'affronter les menaces (terrorisme, guerres en Afrique, au proche et Moyen-Orient, changement climatique) et de relever les défis dont ils partagent les objectifs. Il a notamment souligné l'engagement du président du Congo pour une médiation en Lybie, ses efforts pour la RCA et la RDC et ses actions pour l'environnement, et il a évoqué les ambitions de la France pour l'Accord de Paris et le plan climat.

Évoquant la difficile situation économique et financière actuelle, Jean Luc Delvert a encouragé la diversification de l'économie vers laquelle le gouvernement congolais s'est engagé, précisant que cela nécessite une consolidation d'un écosystème économique juste et respectueux des règles de la libre concurrence, la prise en compte de l'économie réelle, la situation concrète de trésorerie des entreprises, le renforcement des cadres juridiques, la lutte contre la corruption. «Il n'est plus temps de différer la

orientations fixées par Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo, qui a donné l'impulsion nécessaire pour renforcer les synergies entre les Français de Brazzaville et de Pointe-Noire. Au nombre desdites actions figurent le renforcement des capacités des forces armées militaires, dans le cadre de la coopération militaire et de défense entre les deux pays, les projets menés par l'AFD (Agence française de développement) avec le Port autonome et celui de drainage des eaux pluviales qui sera financé à hauteur de 40 millions d'euros, soit 60 milliards de FCFA.

Il y a aussi le soutien du compagnonnage entre la Chambre de commerce de Pointe-Noire et la CCI de Nantes Saint-Nazaire, la participation au financement du CEFA sur la maintenance industrielle inaugurée en fin 2016, l'engagement de l'IFC (Institut français du Congo), le soutien au festival N'sangu Ndji-Ndji et au projet Caravane du cinéma congolais par le consulat de France.

Jean Luc Delvert a fait état de la

autour de son esprit universaliste et humaniste qui est sa fierté. Ces valeurs ce sont aussi celles qui animent la candidature de Paris aux jeux Olympiques pour 2024. Le président Emmanuel Macron l'a placé dans cette perspective. Celle d'une France porteuse d'espoir, attachée à la diversité et aux échanges, consciente de ses responsabilités, qui fait entendre sa voix dans le monde. D'une France forte de son unité». Jean Luc Delvert a informé du départ de Romuald Rouchon, consul adjoint, et a souhaité que les élections législatives et locales congolaises du 16 juillet se déroulent dans la sérénité et mobilisent largement. L'ambiance conviviale de la soirée animée par des artistes congolais a été bien appréciée des invités qui ont vu en elle un véritable brassage, une occasion de rapprochement des communautés, un moment d'échange. «C'est beau de voir tout ce monde célébrer cette fête française», a confié l'un d'eux.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Cara, le plus grand perdant de la 25^e journée ?

Pour une mauvaise interprétation de la circulaire n° 18 FCF /SG/ 17 sur le rappel des sanctions de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) et les Diables noirs pourraient perdre les matches qui les opposaient respectivement face à l'AS Otoho et l'Étoile du Congo par forfait. Explications.

Si ça se confirme, le Cara sera être le plus grand perdant de la 25^e journée. Devancés par l'AS Otoho lors de la journée précédente, les Aiglons avaient à cœur l'envie de battre l'équipe qui évolue à Owando en vue de lui ravir la deuxième place. Une mission que les joueurs de Cara ont parfaitement bien accompli sur le terrain. Les Aiglons ont, en effet, battu jeudi au stade Alphonse-Massamba-Débat l'AS Otoho sur un score de 2-1. Nicolas Ondama avait ouvert le score à la 53^e minute puis Jasone Boukanga a doublé la mise à la 60^e minute. L'AS Otoho a réduit le score par l'entremise de Ricci Mienandi à la 78^e minute. Le Cara (51 points) doublait ainsi l'AS Otoho de deux longueurs.

Mais une erreur administrative peut replacer Otoho devant lui et avec quatre points d'avance. Le Cara pourrait perdre le match par forfait à cause de Beranger Itoua. Le



Cara pourrait être le plus grand perdant de la 25^e journée/Adiac

défenseur de Cara a été suspendu pour deux matches à l'issue de la rencontre de la 23^e journée qui avait opposé le Cara au FC Nathalys. Alors qu'il n'a même pas encore purgé sa peine, le joueur a été aligné face à l'AS Otoho. Et pourtant la circulaire n°18 de la Fécofoot rappelant les sanctions est claire à ce propos : « Les sanctions disciplinaires (cartons jaunes) écopées par les joueurs dans le cadre du cham-

ionnat ne concerne que le championnat ». La même circulaire précise, par ailleurs, que « les sanctions disciplinaires (cartons rouges) écopées par les joueurs sont

aussi valables aussi bien pour le championnat et la coupe ». Beranger Itoua a été suspendu pour cumul de cartons jaunes et non sur un carton rouge direct. La première sanction s'appliquerait.

En deuxième explication, le choc étoile du Congo-Diables noirs s'est soldé sur un nul vierge 0-0. Aucune équipe n'a pris le dessus malgré les occasions obtenues. Seulement, les Diables noirs ont les

mêmes soucis. Ils ont aligné Christ Gankou et Théo Saboukoulou, tous deux suspendus pour un match selon l'avis 22. La sanction étant confirmée le 30 juin bien après le

Dans les autres rencontres, l'AC Léopards a validé sa première place en dominant AS Kimbonguela 3-1, confirmant son statut de leader avec 55 points. La Mancha a provisoi-



Diables noirs a tenu en échec l'étoile du Congo mais pourrait subir la même sanction que Cara/Adiac

match Diables noirs-AC Léopards. Comme ils n'avaient pas encore purgé leur peine, ces deux joueurs ne devraient pas être alignés face à l'étoile du Congo, d'autant plus que leur match face à Nico-Nicoyé comptant pour la 24^e journée a été reporté. Malheureusement, ils ont joué le match. Dans ces deux cas (celui de Cara et des Diables noirs), seul l'avis d'homologation n°25 tranchera.

rement pris la 4^e place après sa victoire 2-0 sur l'AS Cheminots 2-0. La Jeunesse sportive de Talangai a été battue par Saint-Michel de Ouenzé 1-3. Tongo Fc a eu raison de la Jeunesse sportive de Poto-Poto 2-1. Interclub a battu le FC Kondzo sur ce score identique. Patronage Sainte-Anne et le FC Nathalys 0-0. Les Jeunes Fauves ont battu Nico-Nicoyé 2-0.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

La France au lendemain du 14 juillet

En affichant ostensiblement le 14 juillet, sur les Champs Élysées à Paris, les liens d'amitié qui unissent depuis plusieurs siècles la France et les États-Unis d'Amérique, le nouveau président français a posé ostensiblement l'une de ses cartes sur la table de jeu des relations internationales.

Il a tout d'abord rappelé à ceux qui seraient tentés de l'oublier qu'au-delà des querelles souvent mesquines qui opposent les grandes puissances les rapports de confiance tissés tout au long de l'Histoire demeurent plus vivants que jamais. Entre la France qui aida les États-Unis à prendre son indépendance et les États-Unis qui lui apportèrent par deux fois une aide militaire décisive face à l'Allemagne, il existe une entente fondamentale que le temps ne peut, ne saurait détruire. Et c'est bien ce qui a été marqué de façon claire vendredi lorsque les nouveaux locataires de la Maison Blanche et du Palais de l'Élysée ont salué les troupes américaines et françaises qui défilaient devant eux.

En choisissant la date très symbo-

lique du 14 juillet pour affirmer devant les micros et les caméras du monde entier que le temps n'a en rien diminué la confiance réciproque des deux États, Emmanuel Macron a ensuite envoyé à la communauté internationale un signal fort. Face aux dangers de toute nature qui se profilent à l'horizon et qui naissent tout particulièrement de la vague terroriste en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, les États-Unis et la France joindront leurs efforts, coordonneront les moyens dont ils disposent afin de prévenir les dérives qui pourraient provoquer une nouvelle crise mondiale de grande ampleur. Loin de les diviser la tension présente les unit plus que jamais.

Dans le moment très particulier que nous vivons avec le rééquilibrage des rapports de force sur l'échiquier mondial, avec la montée de menaces difficiles à combattre sur toute l'étendue du globe, avec l'émancipation d'un tiers-monde qui fut longtemps dominé par les puissances du Nord, avec une mondialisation qui favorise le progrès économique et social mais qui génère aussi de dangereuses

dérives, l'affirmation publique et la démonstration militaire de cette unité n'a rien de théorique. Elle lance un avertissement clair à ceux qui pensent que le temps présent efface le temps passé.

Si Emmanuel Macron, qui est un pur produit de la puissante machine étatique française, a choisi d'affirmer la posture régaliennne qui est désormais la sienne, cela alors même que ses prédécesseurs jouaient la carte inverse - celle de la normalité pour l'un, de l'agitation médiatique pour l'autre - c'est assurément parce qu'il est convaincu que seul le renforcement des liens tissés par la longue et douloureuse histoire de l'Europe permettra à la France de franchir les obstacles qui s'élèvent aujourd'hui sur sa route.

Soit dit en passant et pour conclure provisoirement sur le sujet mais sans le moindre doute concernant la justesse d'un tel raisonnement sur le plan stratégique, le nouveau président de la République française va devoir marquer de façon toute aussi claire que l'Afrique reste pour la France

un partenaire incontournable. Comment s'y prendra-t-il pour le faire ? Nul ne saurait le dire avec certitude, mais l'on peut tenir pour certain qu'il rappellera un jour prochain à ceux qui seraient tentés de l'oublier que si la France est devenue une grande puissance et a survécu au drame des deux guerres mondiales c'est d'abord et avant tout parce qu'elle s'est appuyée sur l'Afrique et les Africains.

La Case de Gaulle, le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, la Basilique Sainte Anne à Brazzaville sont là pour en témoigner. Chacun de ces lieux façonnés par l'Histoire rappelle que la France doit pour une large part sa position, son influence au soutien que lui apporta cette partie du monde dans les moments difficiles d'un passé qui n'est pas si lointain. Emmanuel Macron, qui veut manifestement inscrire sa présidence dans la durée ne manquera pas de s'en souvenir alors que s'écrivent les premières lignes de la première page du chapitre qui lui sera consacré dans l'Histoire de la France.

Jean-Paul Pigasse